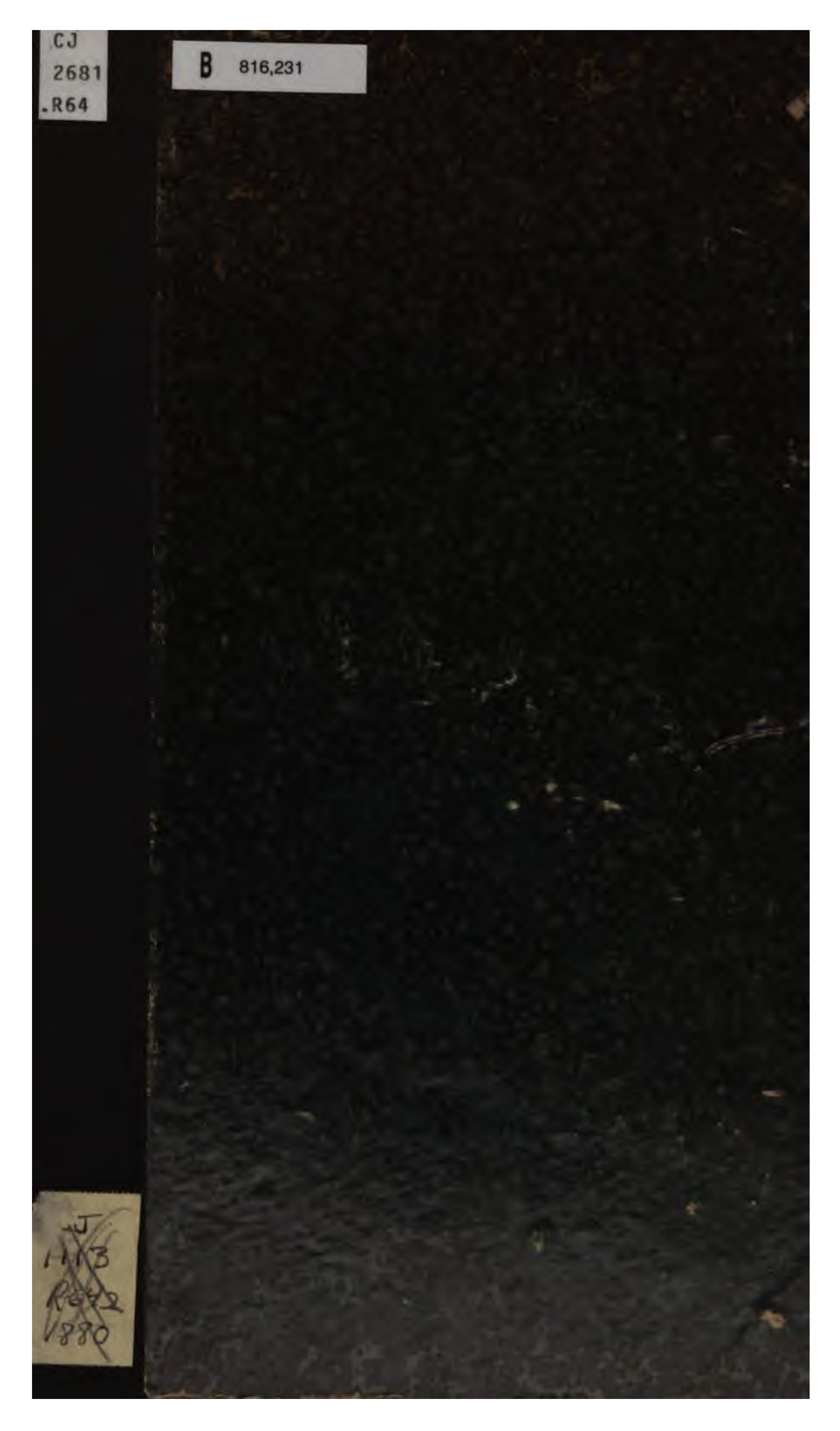

CJ
2681
.R64
B 816,231
J
113
R642
1880


1858
1927

MONNAIES GAULOISES

MONNAIES GAULOISES

DESCRIPTION RAISONNÉE

DE LA

COLLECTION DE M. P. CHARLES ROBERT

Extrait de l'Annuaire de a Société française de Numismatique et d'Archéologie
pour 1878.

PARIS
IMPRIMERIE PILLET ET DUMOULIN
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.

1880



MONNAIES GAULOISES

Mon cher Président,

Je vous ai envoyé la description de tous mes médaillons contorniates. Ne craignez pas que je fasse une étude aussi complète de ma collection de monnaies gauloises, qui comprend beaucoup plus de pièces. Je ne cataloguerai que des spécimens, mais je m'attacherai à reconnaître l'origine et les caractères des grandes familles de monnaies. Si je signale un certain nombre d'attributions incontestables, je montrerai aussi que, parmi celles qui sont admises, il en est de hasardées. Chemin faisant je reproduirai, en les complétant, diverses notions générales qui m'avaient paru bonnes à propager et que j'avais inscrites sur des étiquettes placées dans ma vitrine.

Je signalerai aussi quelques types grecs ou romains qui ont servi de modèles à une partie des monnaies gauloises.

Si mon travail est encore trop étendu, il aura son utilité comme plan à consulter pour l'arrangement des collections.

Agréez, mon cher président, l'expression de mes sentiments tout dévoués,

C. Robert.

Paris, 12 juin 1879.


1858
1927

MONNAIES GAULOISES

DESCRIPTION RAISONNÉE

DE LA

COLLECTION DE M. P. CHARLES ROBERT

Extrait de l'Annuaire de a Société française de Numismatique et d'Archéologie pour 1878.

PARIS
IMPRIMERIE PILLET ET DUMOULIN
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.

1880

MONNAIES GAULOISES

DESCRIPTION RAISONNÉE

DE LA

COLLECTION DE M. P. CHARLES ROBERT

Extrait de l'Annuaire de a Société française de Numismatique et d'Archéologie pour 1878.

PARIS
IMPRIMERIE PILLET ET DUMOULIN
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.

1880

MONNAIES GAULOISES

Mon cher Président,

Je vous ai envoyé la description de tous mes médaillons contorniates. Ne craignez pas que je fasse une étude aussi complète de ma collection de monnaies gauloises, qui comprend beaucoup plus de pièces. Je ne cataloguerai que des spécimens, mais je m'attacherai à reconnaître l'origine et les caractères des grandes familles de monnaies. Si je signale un certain nombre d'attributions incontestables, je montrerai aussi que, parmi celles qui sont admises, il en est de hasardées. Chemin faisant je reproduirai, en les complétant, diverses notions générales qui m'avaient paru bonnes à propager et que j'avais inscrites sur des étiquettes placées dans ma vitrine.

Je signalerai aussi quelques types grecs ou romains qui ont servi de modèles à une partie des monnaies gauloises.

Si mon travail est encore trop étendu, il aura son utilité comme plan à consulter pour l'arrangement des collections.

Agréez, mon cher président, l'expression de mes sentiments tout dévoués,

C. Robert.

Paris, 12 juin 1879.

DESCRIPTION RAISONNÉE

DE LA

COLLECTION DE M. P. CHARLES ROBERT.

AVANT-PROPOS

Les monnaies, qui sont de beaucoup les monuments les plus nombreux et les plus importants que nous aient laissés les Gaulois, ont été étudiées longtemps sans succès. On croyait que ces antiques morceaux de métal étaient chargés de légendes symboliques et d'emblèmes religieux, et, comme le culte ou les cultes des divers peuples réunis sous le nom de Gaulois sont à peu près inconnus, les archéologues et les numismatistes s'abandonnaient naturellement à leur imagination, et parfois, sur un seul type monétaire, édifiaient tout un mythe. C'est ainsi que la présence d'un croissant dans le champ d'une pièce rappelait le culte de la Lune; qu'on retrouvait partout les phases solaires, etc., etc. [1] La critique a replacé, dans ces dernières années, l'investigation numismatique sur un terrain moins étendu peut-être, mais plus sûr : signes d'échange, représentation de la fortune publique, les monnaies de tous les temps se caractérisent surtout par leur poids et reçoivent un type commercial plutôt que religieux.

---

[1] M. E. Hucher (*Rev. num.*, 1867, p. 291 et suiv.) a facilement réduit à néant la théorie des types astronomiques, à laquelle Duchalais lui-même, si compétent en monnaies gauloises, avait prêté l'autorité de son nom.

Dans l'antiquité comme au moyen âge, c'est par l'imitation des espèces des grands États et des peuples riches et commerçants que les États secondaires et les peuples naissant à la civilisation ont commencé d'ordinaire leur propre monnayage. Il s'ensuit que des emblèmes ayant un caractère religieux ou historique sur la monnaie-modèle n'étaient, chez les imitateurs, que des images inconscientes, choisies exclusivement pour servir de passe-port à un numéraire nouveau-venu sur les marchés. Ainsi les peuples qui copiaient la chouette d'Athènes n'en faisaient plus un des attributs d'Athéné, et les Germains, qui n'étaient pas encore tous chrétiens lorsqu'ils mirent, à l'exemple des Romains, une croix dans la main de la Victoire, adoptèrent ce type moins comme l'emblème du Christ que comme le trait distinctif d'un numéraire accrédité. Lorsque les hommes de race gauloise, enrichis par le pillage et les tributs, fruits de leurs conquêtes, et initiés à l'emploi du signe d'échange, durent eux-mêmes ouvrir des ateliers, ils n'en firent sortir d'abord que des imitations monétaires. Ces imitations, ils en trouvèrent tout naturellement les modèles dans le numéraire du monde civilisé ; les uns copièrent le statère d'or de Philippe de Macédoine, qui demeura longtemps une sorte de monnaie internationale, en Occident comme en Orient ; les autres adoptèrent le type des drachmes grecques émises par les colonies de la côte d'Espagne ou celui de bronzes circulant en Sicile. Mais l'Apollon du statère, la Diane ou la Cérès de la drachme et le Mercure du bronze, avaient-ils un caractère divin aux yeux des barbares qui les figuraient dans leurs coins monétaires? C'est plus que douteux. De même, lorsque les Gaulois copièrent plus tard les deniers de la République, devenus à leur tour le numéraire dominant, il est probable qu'en reproduisant le cavalier armé de sa lance ils ne pensaient pas au mythe des Dioscures, mais se préoccupaient uniquement de faire circuler leurs propres monnaies sous l'étiquette des monnaies romaines. Ce n'est pas à dire pour cela que les Gaulois, en dehors des périodes d'imitation pure, n'aient pas nationalisé leurs monnaies par des types ou des accessoires de type de leur création, et que, dans les nouveaux coins, ils n'aient jamais rien introduit de religieux; mais ce symbolisme que les anciens numismatistes découvraient sur presque toutes les monnaies gauloises ne s'y rencontre, suivant moi, qu'exceptionnellement. Je serai donc très sobre sous le rapport de l'explication directe des types, et me bornerai, la plupart du temps, à en donner la description.

Quant à la question de l'attribution, par peuple et par chef, des

monnaies déjà retrouvées, elle est loin d'être entièrement résolue. Beaucoup de pièces ne peuvent se répartir entre les cités d'une même région que par les provenances ; or, lorsque plusieurs exemplaires d'une monnaie se sont montrés dans les limites de ces cités, on en a conclu que cette monnaie y avait pris naissance ; puis de semblables découvertes ayant été faites chez un autre peuple, on a renoncé à la première attribution. Il y a trop peu de temps qu'on s'occupe sérieusement des monnaies gauloises, la plupart de celles-ci se trouvent dans trop de pays différents [1] et les enquêtes sur les provenances sont encore trop incomplètes, pour que la présence d'un trésor et même de plusieurs pièces isolées soit un guide suffisant. La circulation était en effet très considérable chez un peuple où le signe d'échange était aussi abondant et aussi varié ; les monnaies, même lorsqu'elles n'étaient que de cuivre, se transportaient au loin soit par le commerce ou la guerre, soit en vertu de conventions monétaires, admissibles chez des peuples à traditions grecques. Ce fait, entre autres, explique pourquoi la numismatique gauloise semble si ardue.

Mais s'il y a des peuples dont le numéraire soit déjà déterminé d'une manière certaine, si la part tant des grandes régions de la Gaule proprement dite que des principales contrées d'Europe où se trouvaient des Gaulois est faite à bien peu d'exceptions près, et si beaucoup de chefs sont reconnus, ces précieux résultats sont dus surtout à M. de Saulcy, qui a étudié depuis si longtemps et vulgarisé par tant de beaux travaux [2] la numismatique gauloise. Comme instruments dans ses recherches, notre ami avait son grand savoir et la merveilleuse intuition dont il est doué ; comme matériaux, il disposait d'une série monétaire unique et des nombreux dessins que j'avais pendant de longues années, dans mes voyages et mes visites de collections, exécutés avec le plus grand soin et provisoirement classés. La méthode d'investigation qui se dégage de son œuvre guide et guidera longtemps encore les numismatistes. Aussi la publication confiée à une commission par M. le ministre de l'instruction publique [3], et pour laquelle j'ai prêté mes dessins,

---

[1] Il suffit de jeter les yeux sur les relevés de découvertes que publient divers numismatistes de province pour comprendre que le numéraire gaulois avait une circulation fort étendue.

[2] Cf. particulièrement *Lettres à M. de Longpérier*, tirage à part de la *Revue numismatique*, in-8 de 351 p. avec plusieurs planches.

[3] La première partie de cette publication doit comprendre la collection de la

respectera-t-elle les grandes lignes tracées par de M. de Saulcy, tout en utilisant des travaux récents, notamment la grande publication de M. E. Hucher[1], et en profitant des enseignements fournis par de nouvelles trouvailles.

Ma collection comprend des monnaies frappées non seulement dans notre Gaule, mais dans la Cisalpine, l'île de Bretagne, certaines régions d'Outre-Rhin et les bords du Danube où des Gaulois se trouvaient parmi d'autres barbares. Tous ces monnayages ont subi successivement deux influences bien distinctes : celle des Grecs et celle des Romains. Les divers peuples de race gauloise ont, en effet, comme je viens de l'indiquer, imité, à une époque difficile à préciser, le signe d'échange des parties du monde grec avec lesquelles ils étaient ou avaient été le plus en rapport par le commerce ou par la guerre ; puis, plus tard, le prototype grec dégénère ou se spécialise par des emblèmes. A l'époque où Rome étendit son commerce et ses conquêtes, le système et les types monétaires romains furent adoptés dans quelques-unes des contrées d'Europe habitées alors par les Gaulois. Mais si ce monnayage des derniers temps est très abondant et très varié, il est moins instructif que le monnayage à la grecque et a duré moins longtemps.

Le groupement général, que j'avais choisi pour rendre plus facile au public l'étude de ma vitrine, correspond à cinq grandes régions, sans parler de la Massaliétide, pays essentiellement grec. Bien que les monnaies de Marseille et de ses sous-colonies soient étrangères à mon cadre, j'ai cru devoir leur donner place au début de mes descriptions à cause de l'intérêt qu'elles présentent et aussi parce qu'elles sont du nombre des pièces grecques qui ont servi de modèle à des espèces gauloises. Voici la division de mon catalogue :

I. Massaliétide.
II. Région méridionale.
III. Centre, moins les contrées maritimes.

Bibliothèque nationale ; MM. Chabouillet et Muret s'en occupent activement. La seconde partie fera connaître les monnaies qui ne sont pas au cabinet de France, mais figurent dans les musées de province et les collections particulières.

[1] *L'Art gaulois*, deux vol. in-4°, nombreuses planches ; Le Mans, 1868.

IV. Contrées maritimes.
V. Nord de la Gaule et île de Bretagne.
VI. Régions transrhénanes et danubiennes[1].

On pensait, il y a quelques années, que la majeure partie du numéraire gaulois, du Danube à l'Océan, remontait au IVe siècle avant J.-C.; aujourd'hui des savants autorisés veulent, au contraire, que les pays gaulois n'aient monnayé qu'à des époques voisines des conquêtes qu'en firent les Romains. Ni l'une ni l'autre de ces opinions extrêmes ne saurait être acceptée. Il est incontestable que de rares statères découverts dans la Celtique, qui ont presque exactement le poids élevé, le titre et le type des statères de Philippe, sont fort anciens. On objecte, je le sais, que le statère macédonien a été si longtemps employé dans la partie du monde usant du signe d'échange, qu'il n'est pas indispensable que les copies aient eu lieu au temps même de Philippe ; mais les caractères artistiques et archaïques de bon nombre de ces pièces ne permettent pas de les rapporter aux années qui précèdent l'arrivée de César ni même au temps de l'établissement des Romains dans les Alpes-Maritimes. Il est encore d'autres pièces qui sont anciennes, par exemple les premiers bronzes des Longostalètes[2] où la tête de Mercure est d'un beau style grec et où les légendes sont écrites avec des caractères anciens, tandis que les dernières dégénérescences de cette pièce montrent avec une tête barbare un oméga et un sigma cursifs, ω et C. Et cependant je reconnais que la masse du numéraire, même de celui où il y a encore quelque chose de grec, n'est relativement que peu ancienne. Il semblerait, du moins si l'on s'en rapporte aux trouvailles faites jusqu'à ce jour, que les Gaulois, après quelques émissions de belles monnaies à la grecque, auraient laissé se ralentir leur fabrication pour lui rendre une activité nouvelle à l'époque où les prototypes grecs étaient en partie oubliés et où l'influence romaine commençait à se développer. Faudrait-il supposer que les conquérants gaulois, sortis de la période de force expansive et sous l'influence énervante de richesses acquises aux dépens du monde civilisé, avaient subi peu à peu un affaissement moral ou au moins

---

[1] J'emploierai en général dans ce catalogue les dénominations ethnographiques adoptées par César ; bien des monnaies cependant sont antérieures à son arrivée, mais on ne sait presque rien de la géographie politique de la Gaule indépendante.
[2] *Cf.* P. Ch. Robert, *Numismatique de Languedoc*, pl. IV, fig. 13.

industriel, et ne s'étaient relevés qu'au contact de la civilisation romaine pénétrant déjà au delà des Alpes?

Quoi qu'il en soit, et sans fixer aucune date précise pour le point de départ de chaque série, je m'attacherai à commencer autant que possible ma description par les spécimens les plus anciens.

Les pièces gauloises que j'ai à décrire sont en or, en argent ou en bronze[1]; cependant ces métaux n'ont pas été également employés dans toutes les régions. Ainsi, pour ne parler que de la Gaule proprement dite, il ne doit y avoir eu dans le Sud que des monnaies d'argent et de bronze, tandis que les trois métaux se rencontrent dans les contrées que César désigne sous les noms de Celtique et de Belgique. On sait en effet que Marseille, et les colonies grecques de Rhodae et d'Emporiae de l'autre côté des Pyrénées, n'employaient pas les espèces d'or et ne se servaient du métal le plus précieux que sous forme de lingots; il en était à peu près de même en Italie. Les Gaulois du Sud durent donc adopter, pour signe d'échange, le même métal que leurs voisins plus riches et plus civilisés. Lorsque l'or, à la fin de la République, commença à se frapper régulièrement en Italie, les Grecs de Marseille et les Gaulois de la Province romaine étaient déjà sous la dépendance de Rome, qui ne leur permit assurément pas d'employer ce métal pour la fabrication du signe d'échange, car l'or était considéré comme le privilège exclusif de l'*imperium* militaire et ce fut en vertu de ce privilège que César lui-même frappa ses *aurei*. C'étaient les Gaulois du centre et de la Belgique qui frappaient de l'or, bien qu'ils fussent assurément moins riches que les Gaulois du Midi et qu'on n'eût pas trouvé chez eux des lingots précieux comme ceux conservés dans les étangs sacrés de Toulouse. On se servait d'or dans le nord de la Grèce avec lequel les habitants de la celtique avaient été en relation, aussi eurent-ils des monnaies de ce métal, depuis une époque qui n'est pas bien fixée, jusqu'au moment où, vaincus par César, ils ne furent plus autorisés à employer dans leurs ateliers que l'argent, le potin et le cuivre. Les divers peuples de la Gaule continuèrent à frapper des pièces en métaux inférieurs pendant les premières années du principat d'Auguste. Ce fut seulement après le concile de Narbonne que l'administration romaine supprima tous les monnayages indigènes.

---

[1] Il y eut aussi des monnaies de potin, mais seulement dans les derniers temps.

Quant au caractère politique de la monnaie, on ignore s'il fut le même dans toute la Gaule autonome ; mais il est facile de reconnaître qu'il varia d'une cité à l'autre sous la domination romaine. En effet, certains peuples continuèrent à fabriquer des monnaies signées par leurs chefs, tandis que d'autres firent des monnaies mixtes sur lesquelles on lisait d'un côté le nom du gouverneur romain et de l'autre celui du roi. Il y eut aussi dans le Sud des monnaies coloniales. La ville grecque de Marseille, que son importance comme port de mer et les services qu'elle avait rendus jadis à la République firent maintenir dans une condition exceptionnelle pour l'Occident, et qui garda son organisation spéciale presque jusqu'à la fin de l'empire, continua, suivant quelques savants, à frapper monnaie lorsque tous les ateliers gaulois se fermaient déjà.

Je ne suis que peu renseigné en ce qui concerne les monnaies d'Outre-Rhin et celles frappées sur le Danube par divers peuples barbares dont quelques-uns étaient gaulois. On verra en son lieu que le monnayage d'argent domina sur le Danube. On fit assez tard des monnaies d'or chez les Gaulois de la Germanie, région qui était encore indépendante des Romains quand César interdit le monnayage de ce métal aux peuples qu'il avait conquis.

J'aborde maintenant la description des pièces de chaque groupe, en commençant par les Grecs de la Massaliétide.

I

MASSALIÉTIDE.

Les monnaies de Marseille ont des types très variés, dont M. de La Saussaye a donné, dans sa *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, une excellente description, accompagnée de douze planches in-4°. Le classement détaillé adopté par ce savant numismatiste a été suivi jusqu'à ce jour ; mais des découvertes importantes, qui ont enrichi, depuis quelques années, le cabinet de France et le musée de Marseille, permettent de reviser aujourd'hui avec avantage l'œuvre de M. de La Saussaye, qui remonte à près de quarante ans ; il faut donc espérer qu'un homme compétent entreprendra ce travail

et étudiera particulièrement non seulement les poids et les types, mais les marques, les monogrammes et les noms qui se rencontrent, à la manière grecque, sur les drachmes et les oboles ainsi que sur les monnaies de cuivre de Marseille.

On attribue généralement à cette ville des monnaies relativement anciennes, de types variés, qui ont été trouvées il y a quelques années à Auriol, bourg du département des Bouches-du-Rhône. Le commerce de Marseille était assez puissant pour que le numéraire d'autres contrées y eût été apporté ; on sait d'ailleurs que, dès une époque reculée, certains États grecs, unis dans un intérêt commercial ou politique, avaient des monnaies fédérales [1], qui ne se fabriquaient pas toujours dans la même ville. Il ne serait donc pas impossible que le trésor d'Auriol renfermât des pièces sinon marseillaises, du moins frappées à Marseille : je me dispenserai néanmoins de décrire les quelques spécimens que j'en possède [2].

Il est difficile de préciser l'âge des diverses séries monétaires de Marseille. On peut consulter l'ouvrage de M. de La Saussaye [3], qui recule trop loin peut-être quelques types. Des données précises sur les poids décroissants de la drachme de Marseille ont été réunies par M. Mommsen (*Hist. de la monn. rom.*, t. I, p. 161 et suiv.). Cet auteur pense, contrairement à l'avis de plusieurs numismatistes, que le monnayage marseillais, même celui du cuivre, cessa avec Auguste (t. III, p. 254).

Argent.

Drachmes. — Les pièces que j'ai à décrire se composent d'une rare drachme présentant, avec le poids élevé du système ionien, une remarquable pureté de style, et d'un grand nombre de drachmes d'une époque plus récente, d'un plus petit diamètre, d'une exécution inférieure et d'un poids moindre, qui forment des groupes caractérisés surtout par des différences épigraphiques. Ces dernières drachmes, dont le poids se rapproche de celui du numéraire romain, présentent un grand nombre de monogrammes et de sigles; j'en citerai quelques spécimens.

---

[1] Cf. F. Lenormant, *la Monnaie dans l'antiquité*, t. II, l. III, c. 1, § 2.

[2] Voir, au sujet du trésor d'Auriol, un excellent article de M. A. Chabouillet, *Rev. des Soc. sav.*, 1869, 1er sem., p. 117 et suiv.

[3] *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, p. 50 et suiv.

Tête de Diane à droite, les cheveux relevés et mêlés de feuillages; collier de perles et pendants d'oreilles ornés; ensemble du plus heureux effet.

℞. **ΜΑΣΣΑ**; dans le champ, un lion à droite, les membres et la tête vigoureusement accusés.

Métal de bon aloi, 3,85; c'est l'antique poids ionien. Cf. *Dict. archéol. de la Gaule*, fig. 1.

Buste de Diane à droite, un carquois sur l'épaule gauche; devant le visage, le sigle **H**.

℞. **ΜΑΣΣΑ**; lion passant à droite; à l'exergue, sous le sol, **AEB**; devant l'animal, **N**.

Cette drachme est encore d'assez bon style grec, mais elle est bien inférieure à la précédente et beaucoup moins ancienne. Elle ne pèse plus que 2,72; c'est déjà le système du victoriat, qui fut adopté à Marseille, 125 ans avant J.-C., vers l'époque où la Gaule narbonnaise devint province romaine.

Autres avec le même monogramme au droit, et au revers **AHB**.

Autre avec **A** ou **B** au droit, devant le visage, et respectivement, au revers, sous la ligne de sol, **ΑΛΠ** ou **ΖΘΕ**; contre le poitrail du lion, **H** ou **Λ**.

Autre, sans monogramme ou sigle au droit, portant au revers **ΘΚΘ** et sous le lion **T**.

Pour le type des quatre drachmes précédentes, on peut consulter La Saussaye, pl. IV, fig. 3, 4 et 5.

Buste de Diane à droite, un carquois sur l'épaule.

℞. **ΜΑΣΣΑ**; lion passant à gauche, une des pattes antérieures levée; à l'exergue, sous la ligne figurant le sol, la lettre **A**.

Le poids de cette drachme et des suivantes varie de 2,55 à 2,65.

Autres du même type, avec les sigles **ΑΛ**, **ΑΖ**, **ΑΝ**, **ΑΙΕ** à l'exergue, et, sous le lion, la lettre **Λ**.

Autres avec le buste de Diane à gauche et, au revers, à l'exergue, **ΑΛ** ou **A**, et sous le lion **Λ**.

Buste de Diane à gauche, son carquois sur l'épaule droite.

℞. **ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ**; la seconde partie de la légende est à l'exergue; au centre, un lion passant à droite, une des pattes antérieures relevée; sous l'animal, les lettres **AAM**.

Cette drachme, pesant 2,99, est du même style que celles du précédent groupe. (De La Saussaye, *op. laud.*, pl. IV.)

Variétés de la précédente où le lion est tantôt à droite, tantôt à gauche, et sur lesquelles on rencontre d'autres sigles tels que :

ΗΓ/Δ, Α/Κ, ΔΤ, ΝΔ, ΔΟ, ΘΘ, ΖΤ, ΕΝ. ΔΑ, ΖΣ, ΓΒ, ΠΚ, ΑΗ, etc.

Autres où le lion semble tenir de la patte gauche un Φ ; sous le corps de l'animal, soit ΔΑ, soit ΞΗ.

Oboles. — Tête nue d'Apollon à gauche; style pur.

℞. Rouelle, ou croix inscrite dans un anneau ; dans les cantons inférieurs, les lettres M et A.

Pièce très ancienne ; argent de bon aloi. (De La Saussaye, pl. I.)

Autres, avec la tête d'Apollon tantôt à droite, tantôt à gauche ; art allant en décroissant.

Le revers ne change pas.

Autres, tête d'Apollon à gauche ; sur la joue, à la place du favori, ATRI ou ΠΑΡΠ.

℞. Rouelle comme au n° 1.

Arg. de bon aloi ; type ancien. (De La Saussaye, pl. I, fig. 30 et 31.)

Bronze.

Tête d'Apollon lauré, style médiocre.

℞. ΜΑΣΣΑΛΙΤΩΝ en exergue ; dans le champ, un taureau cornupète. Un foudre au-dessus de lui.

Diamètre 25 millimètres. (De La Saussaye, *op. laud.*, p. 34 et pl. VI, fig. 1.)

Les pièces suivantes sont de très petit module, environ 12 millimètres ; elles sont de style assez ancien.

Tête d'Apollon lauré, à droite, de très beau style.

℞. ΜΑΣΣΑ; taureau cornupète. A l'exergue, ΑΑ.

(De La Saussaye, *op. laud.*, p. 38, n° 388, et pl. VII, fig. 9.)

Même tête ; devant le cou, un ᔕ.

℞. Taureau.

Même tête ; devant le cou, I.

℞. Taureau ; à l'exergue, ΗΚΟ.

Tête d'Apollon à gauche.

℞. ΜΑ : ΣΣΑ. Taureau cornupète d'un faire spécial.

(De La Saussaye, pl. VIII, n°s 1 et 2.)

MAΣ. Tête casquée à gauche.
℞. Minerve debout brandissant sa lance.
(De La Saussaye, pl. 10, n° 1.)

MAC. Tête de Minerve.
℞. Lion à gauche, D au-dessus de l'animal, P au-dessous.
(De La Saussaye, pl. X, n° 6.)

AK.AΓA. Tête de Minerve à droite.
℞. MACCA. Aigle à droite.

MΘHΠ. Tête de Minerve.
℞. MACCA. Aigle à droite.
(De La Saussaye, p. 43, n° 400 et pl. X, n° 13, avec une autre légende).

MAC. Tête de Minerve à droite.
℞. N. Dauphin.
(De La Saussaye, pl. X, n° 17.)

AN. Tête de femme à droite ; devant le visage, un point.
℞. M. Galère allant à droite.

II

REGION MÉRIDIONALE

ANCIENNE AQUITAINE ; PROVINCE ROMAINE JUSQU'A LYON.

Je comprends dans la région méridionale non seulement le sud proprement dit où je crois qu'on ne monnayait pas l'or, mais Lyon et quelques peuples de la rive droite de la Garonne. La région ainsi définie est riche en monnaies antiques de diverses origines. Enfin, je rattache au sud de la Gaule, en raison de leurs types, des pièces appartenant, suivant toute apparence, à la Cisalpine.

Les monnaies ainsi groupées ne sont pas toutes gauloises, mais comme elles se rencontrent sur le sol de la Gaule, j'ai cru devoir

les faire rentrer dans ma collection et, partant, dans mon catalogue.

Je commencerai par des monnaies de localisation incertaine, grossièrement imitées des drachmes de Marseille. — Viendront ensuite les monnaies toutes grecques des Samnagètes. — Des bronzes de type grec, au nom des Longostalètes ou de chefs gaulois. — Des bronzes de Béziers (?). — Des bronzes relativement modernes à légendes ibériques. — Des monnaies qu'on attribue d'ordinaire aux Allobroges. — Des pièces sotiates. — Des spécimens du monnayage très ancien et non encore localisé, dont les types sont empruntés à la colonie grecque d'Emporiae, chez les Indigètes. — Le numéraire des Tectosages et de leurs voisins, qui circulait dans tout le Midi, dont le type est très varié, mais qui présente toujours un dispositif cruciforme, dégénérescence plus ou moins lointaine de la drachme à la rose, qui se frappait sur la côte d'Espagne, à Rhodae. — Les pièces cisaillées au type du sanglier. — Les espèces toutes romaines des Volkes Arécomiques. — Des monnaies indéterminées à légendes latines. — Des quinaires d'argent à noms gaulois, mais au type des deniers romains de la République. — Les monnaies d'abord grecques, puis coloniales latines, de Nîmes. — Les monnaies des colonies de Cabellion et de Vienne. — Enfin celles de Lyon d'abord municipe, puis colonie.

IMITATIONS GAULOISES DES MONNAIES DE MARSEILLE.

Argent.

Tête de Diane à droite.

℟. ⱵΙΔΓΚ écrit de droite à gauche ; lion d'exécution barbare.

Lelewel traduisait cette légende par ΑΙΡΕΚΟ. La Saussaye y reconnaît le nom des *Libeki*, qu'il identifie avec les *Libici*. Friedlænder a décrit un exemplaire où la légende plus complète est ⱵΙΔΓΚΟΣ, et, mieux inspiré, il en a fait PIRVKOS. M. de Longpérier[1] préfère toutefois, avec raison, la leçon PIRAKOS ou BIRAGOS, nom tout gaulois qui se lit sur une monnaie d'argent trouvée en Angleterre et déterminée par M. de Saulcy. Cette restitution prouve une fois de plus qu'il faut n'accepter qu'avec une extrême prudence les ethniques, dans les légendes des monnaies gauloises, même lorsqu'il s'agit du Sud.

---

[1] *Journal des Savants*, octobre 1877, p. 635 et suiv.

Tête de Diane à droite ; mauvais style.
℞. DIKO.., lion à droite.
Drachme de bas aloi. (*Dict. archéol. de la Gaule*, fig. 48.)

Imitation irrégulière du mot MACCA ; dans le champ, une tête barbare à droite.
℞. Lion à droite.

Plusieurs exemplaires variés de cette imitation trouvés au delà des Alpes et fabriqués sans doute par les Gaulois de la Cisalpine.

SAMNAGÈTES.

Bronze.

Les monnaies des Samnagètes sont essentiellement grecques et se rapprochent des plus anciens bronzes, de petit module, frappés dans les ateliers de Marseille.

KAC[ΓΙΛΟ], tête d'Apollon, mal conservée.
℞. ΣΑΜΝΑΓΗΤ[ΩΝ], taureau cornupète.
Cette monnaie, suivant M. de Saulcy, porte au droit quand sa légende est complète : *G. Klaud. Kasgilo*[*s*]. (Saulcy, *Lettres*, p. 189, et pl. VI, fig. 1 et 2.)

LONGOSTALÈTES ET DIVERS CHEFS GAULOIS.

Bronze.

ΒΩΚΙΟΣ, tête de Mercure avec le pétase; dans le champ, un caducée.
℞. ΛΟΓΓΟΣΤΑΛΗΤΩΝ, trépied orné.
Diamètre 25 millim. (P. Ch. Robert, *Numism. de Languedoc*, p. 56 et pl. IV, fig. 15 ; tirage à part d'une des notes insérées dans la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*).
Ce bronze est d'une basse époque et de mauvaise exécution comme ceux où on lit le nom du chef ΛΟΥΚΟΤΙΚΝΟC. C'est une dégénérescence lointaine de la magnifique pièce qui ne porte que l'ethnique, dont les légendes sont tracées en caractères anciens et qui montre une tête de Mercure du plus beau style grec.

Tête d'Hercule, massue dans le champ.
℞. ΡΙΓΑΝΤΙΚΟC, lion passant à droite.

Style médiocre ; diamètre 25 millim. (P. Ch. Robert, *ibid.*, p. 59 et pl. IV, fig. 17.)

Buste d'Hercule à droite; derrière la tête, une massue.
℞. KAIANTO[AOY], lion galopant à droite.
Style médiocre ; diamètre 25 millim. Ce bronze est une dégénérescence de celui que j'ai publié dans la *Numism. de Languedoc*, p. 59 et pl. IV, fig. 17.

M. de Saulcy a classé les bronzes de cette famille à noms gaulois aux contrées voisines du golfe de Narbonne. Cette partie du littoral paraît, en effet, avoir appartenu aux Gaulois à une époque où la côte, à leur gauche, était occupée par les Grecs de Marseille, et à leur droite, par ceux de Rhodae et d'Emporiae. Narbonne était un port essentiellement gaulois, ainsi que le remarque Strabon.

MONNAIES DE BÉZIERS (?).

Bronze.

Buste d'Hercule à droite ; derrière lui, une massue.
℞. BHTAPPA[TIC], lion galopant à droite ; au-dessus de la croupe, un monogramme peu visible.
Ce bronze, d'attribution douteuse, est de la même famille que les précédents (P. Ch. Robert, *Numism. de Languedoc*, p. 60 et pl. IV, fig. 20). Il doit en exister des spécimens plus anciens et de meilleur style que celui qui fait partie de ma collection.

MONNAIES A LÉGENDES IBÉRIQUES.

Bronze.

Plusieurs spécimens présentant au droit une tête et au revers soit un taureau, soit un hippocampe, avec une légende en caractères ibériques.

Ces pièces, d'une assez basse époque, sont considérées, en raison de leurs provenances habituelles, comme fabriquées, non chez les Ibères de la péninsule, mais chez ceux qui n'avaient pas quitté le sud de la Gaule.

Cf. A. Heiss, *Descript. des monn. ant. de l'Espagne*, pl. LXV, fig. 3 et fig. 10.

ALLOBROGES.

Argent.

Tête laurée.
℟. Bouquetin; au-dessous, une rouelle.

Tête casquée.
℟. Hippocampe.
Hucher, *Art gaul.*, t. I, pl. 99.

Les pièces au type de l'hippocampe sont considérées depuis longtemps comme allobroges; j'ignore si leurs provenances ont été suffisamment relevées pour justifier cette attribution.

Bronze.

Tête.
℟. MOTVIDV..... Hippocampe.

Cette monnaie se classe d'ordinaire à l'Auvergne, mais M. Hucher la considère comme d'attribution douteuse. J'ai pensé pouvoir, en raison de son type, la rattacher provisoirement aux deux précédentes.

SOTIATES.

Argent.

Tête barbue.
℟. Cheval; des figures géométriques au-dessus et au-dessous.

Cette pièce se rencontre fréquemment chez les Élusates et les Sotiates. (*Rev. num.*, 1851, pl. I, fig. 2.)

Bronze.

REX ADIETVANVS..... Tête informe, analogue à la précédente.
℟. SOTIOTA. Fauve marchant.

Ce bronze est de l'époque où les ethniques sont moins rares; il a 16 millimètres de diamètre; sa légende rétablit dans sa forme exacte le nom du chef mentionné par César. (Saulcy, *Chefs gaulois*, Ann. de la Soc. de numism. 1867, p. 19 et pl. II, fig. 33.)

IMITATIONS DE LA MONNAIE DES COLONIES GRECQUES DE L'IBÉRIE.

Argent.

Emporiae et Rhodae, colonies fondées par les Grecs sur la côte des Indigètes, étaient très voisines de la Gaule ; aussi leurs monnaies furent-elles imitées au nord des Pyrénées.

EMPORIAE.—Les copies des drachmes d'argent d'Emporiae retrouvées jusqu'à ce jour présentent déjà quelques variétés. Les plus belles ont à peu près le poids élevé du prototype grec. Viennent ensuite, comme dans toutes les séries d'imitation, des dégénérescences de plus en plus mauvaises. Les plus anciennes de ces imitations peuvent appartenir aux peuples aquitains aussi bien qu'aux Gaulois. Il semble, autant qu'on en peut juger par les trouvailles, que ces drachmes ont été fabriquées dans le sud-ouest de la Gaule plutôt que vers les bords du Rhône, et qu'elles ont abondamment pénétré dans le centre de la France. L'usage du type d'Emporiae s'est donc étendu fort loin des points où la Gaule confinait avec la côte des Indigètes ; mais le fait n'aura rien de surprenant lorsqu'on aura vu les Arvernes et d'autres Gaulois prendre leurs modèles en Macédoine.

Avant de décrire les imitations qui font partie de ma collection, je rappellerai en quoi consiste le prototype grec. J'en emprunte la description à M. A. Heiss (*Monn. ant. de l'Espagne*, p. 86.

ΕΝΠΟΡΙΤΩΝ, tête de divinité féminine à gauche, peut-être Cérès, avec pendants d'oreilles et collier.

℞. Cheval immobile à droite, portant un collier ; au-dessus de l'animal, une Victoire tenant une couronne.

Premier type d'Emporiae. Arg., 4,90 ; deuxième siècle avant notre ère, suivant l'auteur que je viens de citer[1].

Voici maintenant les imitations :

Tête de femme à gauche, d'une très belle exécution, mais dont les cheveux sont massés en lourdes mèches suivant l'usage de l'ouest et du centre de la Gaule.

---

[1] Il est à remarquer que si le premier type d'Emporiae, au cheval debout surmonté d'une Victoire, a été copié en Gaule, c'est le second type, c'est-à-dire le Pégase, qui s'est répandu dans les ateliers de l'Espagne.

℞. Cheval à droite, portant un collier et surmonté d'une dégénérescence de la Victoire.

Trouvaille de Breith dans le Limousin; métal de bon aloi, 4,50.

Ce poids est considérable, si l'on tient compte de la différence en moins que présentent toujours les imitations monétaires; il rattache la pièce au prototype, c'est-à-dire à des drachmes de système olympique suivant M. Vasquez Queipo, et en fait, autant que son beau style, un des plus antiques spécimens du monnayage gaulois. M. Muret, du cabinet de France, n'hésite pas à considérer la drachme que je viens de décrire comme contemporaine des plus belles oboles marseillaises.

La trouvaille de Breith, outre les exemplaires de l'imitation de la drachme du premier type d'Emporiae, m'a permis d'acquérir d'autres drachmes, également de poids élevé, avec la même tête, mais dont les unes portent au revers le lion de Marseille, les autres le type connu du bige grec (*Dict. archéol. de la Gaule; monn. des Lémovices*, fig. 35). Cette trouvaille révèle donc un monnayage considérable et très ancien, que le type de la tête permet d'attribuer aux Lémovices et même à quelque peuple situé plus au centre de la Gaule.

Dans d'autres imitations moins anciennes et déjà dégénérées, la Victoire est réduite à une tête surmontant deux circonférences dont l'une représente la couronne et l'autre le corps; un trait jeté en arrière figure la robe et les jambes.

Tête de femme à gauche.

℞. Cheval debout, portant un collier; au-dessus de lui, une Victoire figurée par une tête et deux anneaux. Style médiocre, provenance inconnue; argent d'assez bas titre; 4,48.

Cette imitation est beaucoup moins ancienne que la précédente.

On a trouvé jusque dans le Nord-Ouest des divisions de la drachme présentant au droit une tête casquée et au revers le cheval surmonté d'une Victoire réduite également à deux anneaux; c'est une réminiscence combinée de la drachme d'Emporiae et d'une de ses divisions[1]. J'en possède des spécimens. (Lambert, *Essai sur la numism.*

---

[1] M. Heiss donne, pl. I, fig. 14 et 15, des petites pièces d'argent, parties aliquotes de la drachme d'Emporiae, qui montrent au droit une tête casquée.

du Nord-Ouest; Antiquaires de Normandie, 1865, pl. XI, fig. 16.) Les pièces imitées du premier type d'Emporiae ne sont donc pas cantonnées dans une seule contrée, et il est difficile, jusqu'à présent, de leur assigner une patrie. C'est pourquoi je les ai laissées provisoirement dans le sud, c'est-à-dire dans la partie de la Gaule qui avait eu avec Emporiae les communications les plus faciles.

RHODAE. — Les imitations ou plutôt les dégénérescences de la monnaie de Rhodae sont en nombre énorme. Elles abondent, isolées et sous forme de trésors, depuis le Rhône jusqu'à l'Océan. Quelques exemplaires proviennent même de la Province romaine et des environs de Genève. Je ne sache pas qu'aucune de ces pièces se soit, comme les imitations d'Emporiae, rencontrée au nord de la Dordogne ou dans le centre. Ces pièces, connues sous le nom de monnaies à la croix, ont été longtemps considérées comme appartenant exclusivement aux Tectosages. Il me paraît incontestable qu'elles ont été frappées non seulement par ce peuple, mais par les Aquitains à l'ouest et, à l'est, par des Gaulois cantonnés vers la Suisse et la Souabe.

Voici, avant de passer à ces imitations plus ou moins lointaines, en quoi consistait le type de Rhodae, fort différent, au revers, de celui d'Emporiae, et peut-être plus ancien.

ΡΟΔΗ[ΤΩΝ], tête de divinité féminine à gauche, les cheveux relevés et mêlés de feuillages; collier et pendants d'oreilles.

℞. Rose épanouie vue en dessous, tige coupée et figurée par un petit cercle; les pétales sont séparés en quatre par les folioles barbues.

Cette rare pièce fait partie de ma collection ; argent de bon aloi; 4,78 ; gravée pl. V, fig. 1.

Il y a longtemps que le monnayage d'argent[1] du Sud, dit à la croix, est considéré comme se rattachant au type de la rose employé par une des colonies grecques de la côte des Indigètes[2]. Des maîtres, MM. de Longpérier et de Saulcy, l'ont successivement

---

[1] Les monnaies de bronze au même type sont très rares; je n'en possède aucun exemplaire.

[2] Voir les développements dans lesquels je suis entré à ce sujet dans la *Numismatique de la province de Languedoc*, p. 13 et suiv.

établi. Cependant les imitations directes sont rares, et les pièces qu'on rencontre d'ordinaire dans les collections sont plus modernes et souvent de poids réduit; en outre, sur ces pièces, les sépales barbus sont remplacés par les branches lisses d'une croix rappelant également le type des oboles de Marseille; enfin, les pétales ne se trouvent plus que sous la forme d'une sorte d'olive courbée, qui fait bientôt place à des croissants et à d'autres objets. On ne sera donc pas surpris que quelques numismatistes contestent encore la filiation qui unit à l'admirable drachme de Rhodae des monnaies où la tête humaine est à peu près méconnaissable.

Je ne possède aucun spécimen des imitations directes où les pétales sont encore bien figurés.

Voici quelques dégénérescences :

Tête barbare à gauche.

℟. Une croix feuillue remplaçant les sépales; les pétales sont étroits et rejetés vers le bord de la pièce en dehors d'un filet circulaire.

Argent bas, 4,40. (Lelew., *op. laud.*, pl. V, fig. 1.)

Les pièces suivantes appartiennent à divers groupes; elles sont de poids assez variable et souvent assez bas. La plupart ne sont pas très anciennes.

Tête à gauche.

℟. Croix à branches lisses avec un globe au centre, rappelant la projection du calice de la rose; les pétales sont remplacés par quatre objets ressemblant à des olives courbées. Dans un des cantons, un objet en forme d'oreille.

Plusieurs variétés pesant 4,60. (P. Ch. Robert, *op. laud.*, pl. I, fig. 9, 11 et 12.)

Autre où les olives sont remplacées par des croissants aigus.

4,70. (P. Ch. Robert, *op. laud.*, pl. I, fig. 13.)

Tête à gauche, de type analogue à celui des nègres.

℟. Croissants aigus avec un point en dedans.

2,80. (P. Ch. Robert, pl. I, fig. 15.)

Tête à gauche.

℟. Un des croissants est remplacé par trois globes montés sur une tige.

Autres avec divers emblèmes, anneaux, croisette bouletée, fleurs de lis, S, etc., qui se combinent au revers avec les croissants.

Tête à gauche; devant le visage, des poissons, empruntés au second type d'Emporiae, dont je n'ai pas eu d'imitations complètes à signaler, et à diverses monnaies de la Sicile.

℟. Croix cantonnée de quatre olives et d'une hache.

Plusieurs variétés, du poids maximum de 3,65. (P. Ch. Robert, pl. II, fig. 1.)

Tête à gauche, les cheveux rejetés en arrière et noués à leur extrémité.

℟. Olives, hache et figures diverses. (P. Ch. Robert, pl. II, fig. 5, 6, 9 et 14.)

Tête à gauche d'assez bon type, cheveux et ornements contournés en manière de cornes de bélier.

℟. Croix ; dans les cantons, trois globes et une hache.

3,57. (P. Ch. Robert, pl. II, fig. 19.)

Tête à droite, formée d'un triangle bouleté, l'œil au centre. Dans le champ, une sorte de guirlande.

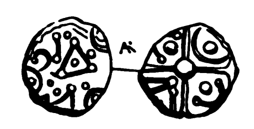
℟. Croix cantonnée de deux globes, d'un croissant entre deux points et d'une hache.

3,17. Trouvaille de Capdenac. (P. Ch. Robert, pl. II, fig. 18.)

Tête à droite, formée d'un triangle avec un œil au centre ; au dessus de la tête, une *crista.*

℟. Semblable à celui du numéro précédent.

3,46. (P. Ch. Robert, pl. II, fig. 17.)



Tête figurée par un triangle avec un point au centre remplaçant l'œil. Autour du triangle, des courbes, des points et des traits.

℟. Croix avec un globe au centre; au premier canton et au quatrième, les amorces de deux T et un petit globe; au second, un croissant et un petit globe; au troisième, une hache.

Argent de bon aloi, 1,35.

Tête analogue, autre combinaison des traits, des courbes et des points qui entourent le visage.

℟. Croix avec un globe au centre; au premier canton et au qua-

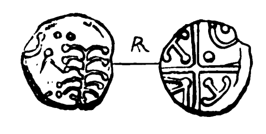
trième, une sorte d'ancre; au second, une courbe ou un torques, entre deux points; au troisième, une hache.

Variété où le triangle diffère de celui des deux pièces précédentes.
R/. Croix avec un globe au centre; au premier canton et au quatrième, un angle droit dont les côtés sont parallèles aux branches de la croix et qui comprend trois petits globes dans son ouverture; au deuxième, un croissant entre deux points; au troisième, une hache.

Les trois pièces qui précèdent sont nouvelles; je les dois à l'amitié du savant docteur Galy; elles proviennent d'un trésor découvert chez les Cadurques, à Cuzance, aux environs du puy d'Issolud. Du poids de 1,35 à 1,30, elles sont des coupures des drachmes de Capdenac.

Tête triangulaire analogue, des perles dans le champ.
R/. Croix cantonnée de trois croissants et d'une hache.
0,44. Minime fraction de l'entier; trouvée à Vieille-Toulouse. (P. Ch. Robert, pl. II, fig. 15.)

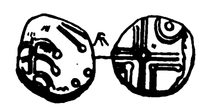
Toutes ces pièces barbares à la tête triangulaire, qui semblent être cadurques, sauf plus ample informé par les trouvailles à venir, sont bien loin du prototype de Rhodae. Il y a longtemps que M. de Saulcy a signalé l'étrangeté de ces pièces dans un important travail sur les monnaies dites à la croix (1). Je les crois peu anciennes; il est cependant difficile d'admettre qu'elles aient été toutes frappées au temps de César, encore bien que l'une des deux pièces d'argent connues du chef cadurque Lucterius (LVXTIIRIOS) ait, si je suis bien renseigné, fait partie de la même trouvaille.



Au droit, à la place d'une tête un grand rameau; à côté, dans le champ, un petit angle, des points et l'amorce d'une courbe ouverte et terminée par des points.
R/. Croix à branches lisses; au premier canton et au quatrième, une sorte d'ancre, à branches plus courbées que ne l'indique le bois;

(1) *Revue numism.*, 1867, p. 8 et suiv.

au second, une courbe entre deux points; au troisième, une hache. Deux exemplaires variés, pesant environ 1,32.



Au droit, à la place d'une tête un rameau; au-dessus, deux traits; à côté, des points.

℟. Croix; au premier canton et au quatrième, un angle inscrit dans les branches de la croix; au second, un croissant et un point; au troisième, une hache.
Argent de bon aloi, 1,30.

Les pièces au rameau et à la croix proviennent aussi de la trouvaille faite à Cuzance. Cette trouvaille a été décrite par M. Maxe Werly; elle est remarquable par le peu d'élévation et l'uniformité du poids de tous les types qu'elle contenait.

Je ne chercherai pas à déterminer à quel peuple appartenaient les monnaies au rameau, qui n'ont fait partie jusqu'à présent que d'un seul dépôt. Les trésors, dans l'antiquité comme au moyen âge, étaient généralement composés de pièces appartenant au même système pondéral, mais sorties de divers ateliers, souvent assez éloignés les uns des autres.

Dans le trésor de Cuzance, se trouvait, en outre, un très grand nombre de pièces dont le droit est entièrement confus ou complètement lisse, tandis que le revers est nettement accusé. Cette bizarrerie révèle un mode de fabrication particulier que deux numismatistes, M. Maxe Werly et M. Lacroix, étudient dans la *Revue belge*. Je me borne à constater que les revers, qui sont seuls visibles, présentent toujours la croix; ils procèdent plus ou moins de ceux des pièces décrites plus haut, soit au type de la tête triangulaire, soit à celui du rameau. Je signalerai les revers qui présentent deux rouelles à cinq branches, une courbe entre deux points et une hache; ou bien, une courbe entre deux points, deux petits globes et une hache : ce sont des types déjà connus. (P. Ch. Robert, *Num. de Languedoc*, p. 28, pl. II, fig. 16, 17 et 18.)

Quelques-unes de ces unifaces, notamment celles qui renferment

dans les cantons de la croix des angles avec ou sans bissectrices, rappellent le type, sinon le style tout particulier des monnaies que M. de Saulcy a signalées comme se trouvant en Souabe, et dont je parlerai plus loin.

Le sous-groupe suivant, dont les provenances ne sont pas encore bien déterminées, se caractérise par le type de la tête et par la coiffure.

Tête chargée de grandes mèches de cheveux contournées et se superposant les unes aux autres.
℟. Croix cantonnée d'une sorte de flabellum, d'une rouelle, d'une hache et d'un point.
Argent de bon aloi, 1,86. (P. Ch. Robert, pl. II, fig. 28.)

Ces pièces, et d'autres analogues qui ne font pas partie de ma collection, se rencontrent dans le Midi, sur des points assez éloignés les uns des autres; elles ne sont pas très anciennes. Une chevelure toute particulière, qui se reproduit au droit des monnaies du centre et de l'occident de la Celtique, me porte toutefois à croire qu'elles appartiennent à un peuple situé vers la Basse-Garonne, peut-être aux *Bituriges Vivisci.*

Je place ici une variété qui n'a rien de particulier quant au type, mais qui dénote un mode de fabrication tout particulier. Les coins, en effet, étaient beaucoup plus grands qu'il ne le fallait, si bien que la pièce une fois frappée se découpait au moins en deux.

Tête à gauche, dont une partie seulement porte sur le flan; les cheveux se composent d'une série de S.
℟. Croix; rouelle au premier et au quatrième canton; au second, une courbe en forme d'oreille; au troisième, une hache.

Ces pièces se trouvaient en nombre dans un trésor exhumé aux environs de Rodez. (P. Ch. Robert, *Num. de Languedoc*, p. 29 et pl. II, fig. 25.)

Le procédé que je viens de signaler devait avoir un motif particulier. Peut-être visait-il la contrefaçon, comme le talon des valeurs en papier qui se détachent aujourd'hui d'un registre à souche.

Je termine le monnayage dit à la croix par un spécimen des pièces que M. de Saulcy a signalées comme se trouvant de l'autre côté du Rhin, vers la forêt Noire et en Souabe.

Tête à droite, les cheveux hérissés; l'œil et les lèvres sont figurés par de gros points.

℟. Croix cantonnée au premier d'un angle bouleté dont les côtés sont parallèles aux branches; au second de deux points réunis par une tige; au troisième de deux globes; au quatrième d'une courbe elliptique.

Cette pièce de bon aloi, pesant 1,87, me vient d'Outre-Rhin; elle est très concave, ce qui la distingue complètement des monnaies à la croix du midi de la Gaule. Elle semble être, comme le pense M. de Saulcy, frappée par des Tectosages, qui, au rapport de César, avaient émigré en Germanie. Elle peut aussi appartenir à des Gaulois qui se seraient fixés à une époque reculée sur le haut Danube pendant que le reste du peuple, continuant son mouvement d'orient en occident, gagnait la vallée du Rhône et les contrées qui s'étendent le long de la Garonne. (Voir une pièce analogue, P. Ch. Robert, pl. I, fig. 32.)

MONNAIES CISAILLÉES, AU TYPE DU SANGLIER.

Ces monnaies, à l'inverse de celles de l'avant-dernier groupe, se frappaient avec des coins de droit trop petits. Il arrivait donc parfois que leur flan, généralement de forme rectangulaire ou pentagonale, montrât un large espace nu à côté de l'effigie ; ou bien le coin de droit portait deux têtes dont les amorces formaient le type de la pièce.

Argent.

Tête à gauche dans un grènetis.

℟. Sanglier à gauche; au-dessus et au-dessous de l'animal, un anneau avec un point au centre.

Argent de bon aloi, type commun dans l'Hérault. (P. Ch. Robert, pl. III, fig. 8.)

Ces pièces, dont le flan se taillait au ciseau, se rattachent par leur faible poids aux monnaies composant le trésor découvert dans les environs du puy d'Issolud.

MONNAYAGE NOMINAL DES VOLCAE ARECOMICI.

Argent.

Tête à gauche laurée; la coiffure est un véritable édifice.

℞. VOL, cheval à gauche; à l'exergue, une rouelle.
Plusieurs variétés, toutes de mauvais style.

Bronze.

VOLCAE, buste de divinité féminine à droite; devant le visage, une couronne.
℞. AREC, personnage drapé dans sa toge; devant lui, une palme.
Plusieurs pièces de bon style.

MONNAIES INDÉTERMINÉES A LÉGENDES LATINES.

Tête très fruste, de beau style grec et rappelant la tête d'Apollon des oboles marseillaises.
℞. Croix partageant en quatre le champ de la pièce, petit globe au centre; dans les cantons, COVE.

Tête de style tout à fait gaulois; devant le visage, des caractères peu visibles.
℞. Semblable à celui de la pièce précédente.

Ces deux toutes petites pièces sont uniques; la plus lourde pèse 0,24. Elles rappellent l'obole bien connue des Volkes Arécomiques. Elles ne sont pas du même temps l'une et l'autre, ou sont au moins de deux ateliers différents, tant la tête de la seconde est inférieure à celle de la première. (P. Ch. Robert, *Num. de Languedoc*, pl. III, fig. 16 et 17.)

IMITATIONS DES MONNAIES DE LA RÉPUBLIQUE.

Argent.

Les monnaies de ce groupe appartiennent au nord de la Province romaine et surtout aux contrées situées entre la Durance et Lyon; on en a trouvé récemment un dépôt très considérable aux environs de cette ville. Ce sont des quinaires au type des Dioscures réduit à un seul personnage.

AMBILLI. Tête casquée à la romaine.
℞. EBVRO, cavalier au galop tenant horizontalement une longue lance.

RICANT. Même tête.
℞. EBVRO, cavalier à peu près semblable à celui du n° précédent.

Une pièce, que je ne possède pas, portant, DVRNAC EBVROV, avait fait attribuer aux Eburovices les deux quinaires que je viens de décrire. M. de Saulcy, qui a démontré le premier que toutes ces monnaies pseudo-romaines appartiennent aux contrées voisines des Alpes, fait, avec raison, d'*Eburo* un chef nommé, par exemple, Eburovix. Mais il ne repousse pas absolument du groupe tous les ethniques [1]. Il en est de même de M. Hucher, dont il faut consulter un article important sur la matière [2].

DVRNACVS. Tête casquée.
℞. AVSCRO... cavalier à droite.

Autres avec BRIC et COMA — VIID et COMA — ROM et CN VOLVNT, etc.; ce dernier nom tout romain dénote une des pièces les plus modernes de la série.

Suivant M. de Saulcy ce groupe de monnaies, dont je ne possède que les spécimens les plus communs, aurait pris naissance dans la nécessité où se seraient trouvés les Gaulois, unis contre Arioviste, de faire un numéraire spécial pour payer les dépenses de la guerre. Je sais que les villes grecques confédérées avaient des types monétaires communs et activaient au moment de la guerre la fabrication d'espèces qui servaient à payer leurs mercenaires. Mais les Gaulois, au moment de l'attaque des Germains, étaient-ils bien en situation de commencer un monnayage si varié? Ils allaient faire une guerre nationale, sans mercenaires, et devaient, une fois engagés, vivre sur le pays et par réquisitions, comme le font encore, dans les circonstances critiques, les peuples les plus civilisés. Le prototype romain était fort ancien [3], et a pu être copié avant l'arrivée d'Arioviste. Je serais donc disposé à croire que les quinaires pseudo-romains qui nous occupent ont commencé à être frappés à l'époque où les relations entre l'Italie et la Gaule sont devenues plus fréquentes, soit avant l'arrivée des Romains dans les Alpes maritimes, soit après. Les plus récents pourraient être du temps d'Arioviste et de César.

---

[1] *Lettres à M. de Longpérier*, p. 339 et suiv.
[2] *Art gaulois*, t. II, p. 77 et suiv.; bois dans le texte.
[3] Mommsen, *Hist. de la monn. rom.*, t. IV, pl. 25 et 26.

NIMES.

Les deux premières pièces de Nîmes montrent encore l'influence grecque; elles sont antérieures aux conquêtes de Cn. Ahenobarbus ou tout au moins à l'arrivée de César.

Argent.

Tête de beau style, les cheveux retenus par un bandeau.
℟. NEMAY ; cavalier armé d'une lance.

Cette rare pièce avait été publiée comme portant NEMAV ; la présence d'une lettre grecque dans sa légende et surtout son style m'ont permis, contrairement à l'avis de M. de La Saussaye, de la faire remonter au delà ou aux premiers temps de la domination romaine et de la ranger parmi les plus anciennes du pays des Volkes Arécomiques. (*Num. de Languedoc,* p. 41 et pl. III, fig. 28.)

Bronze.

Tête de Diane.
℟. NAMAΣAT[ΩN]; dans le champ, un sanglier; à l'exergue, A.

Ce petit bronze, d'un diamètre de 15 millim., est assez commun.

Les monnaies suivantes sont postérieures aux conquêtes de César. Nîmes devint une colonie de droit latin et à ce titre conserva le privilège de frapper monnaie, qui était généralement refusé aux colonies jouissant comme Narbonne du droit romain, *optimo iure.*

Argent.

Tête casquée.
℟. NEM COL en deux lignes horizontales; à l'exergue, une couronne.

Cette pièce de petit module est assez rare; on sait que le monnayage d'argent, conservé sous César à l'exclusion de l'or, disparut en Gaule pendant le principat d'Auguste. (P. Ch. Robert, *Num. de Languedoc,* pl. III, fig. 33.)

Bronze.

Tête casquée; derrière la tête, un S.

℟. NEM COL. Figure féminine debout tenant une patère.

Ce bronze, de petit module (P. Ch. Robert, *Num. de Languedoc*, pl. III, fig. 35), est plus ancien que les as qui vont suivre.

Les as de Nîmes sont de trois types, suivant que la tête d'Octave est couronnée de laurier, couronnée de chêne ou nue.

IMP DIVI F, tête d'Auguste ceinte de laurier et tête d'Agrippa portant la couronne de rostres. Dans le champ, à droite et à gauche, les sigles P. P.

℟. COL NEM, crocodile enchaîné à un palmier au sommet duquel est suspendue par ses lemnisques une couronne qui paraît être de laurier.

Nombreuses variétés de coin où la couronne est parfois réduite à deux anneaux concentriques.

IMP DIVI F, tête d'Auguste ceinte de chêne, et tête d'Agrippa avec la couronne de rostres. Les sigles P. P. ont disparu.

℟. Analogue au n° précédent, si ce n'est que la couronne suspendue au palmier semble, sur quelques exemplaires, être tressée de chêne.

IMP DIVI F, tête nue d'Auguste et tête d'Agrippa portant la couronne de rostres. Point de sigles dans le champ.

℟. COL NEM, crocodile enchaîné comme au n° précédent, mais la couronne a disparu et l'on ne voit plus au sommet de la palme que des lemnisques qui forment sur quelques exemplaires un sinus arrondi [1] et qui flottent sur le plus grand nombre au gré du vent.

Les spécimens des deux premiers groupes sont nombreux; sans avoir toujours la même valeur artistique, ils conservent cependant une certaine régularité d'exécution. Ceux du troisième groupe sont encore bien plus abondants; on les rencontre dans toutes les parties de la France isolés et en masses. Si de rares exemplaires de ce troisième groupe sont de bon style, la grande majorité des spécimens qui lui appartiennent présente des caractères successifs de dégénérescence; il en est même qui arrivent à une grande barba-

---

[1] On peut consulter, pour les principales variétés des as de Nîmes, de La Saussaye, *op. laud.*, pl. XX et XXI, et P. Ch. Robert, *Num. de Languedoc*, p. 41 et suivantes, et pl. IV.

rie et à un poids notablement inférieur à celui des pièces des deux premiers groupes. En un mot, il est incontestable pour tout numismatiste exercé, même en faisant la part des monnaies fausses du temps, que le type d'Auguste à la tête nue a subi des phases qui dénotent un monnayage plus longtemps pratiqué que celui dont les coins représentaient Auguste couronné. J'ajoute que les as de ce troisième groupe portent souvent des contremarques [1], sur lesquelles M. de Saulcy nous promet un nouveau travail.

Les as de Nîmes ont donné lieu à de nombreuses dissertations. M. de La Saussaye dans sa *Numismatique de la Narbonnaise* et M. Mommsen dans son *Histoire de la monnaie romaine* en ont étudié le caractère, le type et l'âge. M. Frœhner leur a consacré une étude spéciale [2].

On a généralement considéré les as de Nîmes comme frappés avant la mort d'Agrippa. D'autres veulent que leur fabrication ait eu lieu entre les années 724, où l'imperium d'Octavien fût officiellement reconnu, et 727, où ce prince fut déclaré Auguste. Mais un numéraire d'une si prodigieuse abondance et dont les spécimens sont d'arts si différents n'a pu être émis en trois ans. Je crois l'avoir démontré (*Num. de Languedoc*, p. 49 et suiv.). J'ai fait voir en même temps non seulement que l'effigie d'Agrippa était à Nîmes un type traditionnel, comme en Afrique et en Espagne, mais que les légendes et les sigles monétaires, surtout à cette époque, n'étaient pas toujours, comme les inscriptions de nos médailles modernes, des constatations historiques faisant loi chronologiquement.

Les lettres P. P. ont été interprétées de diverses façons. Les uns en ont fait *Patronus Parens* ou *Patroni Parentes* et les ont rapportées aux personnages représentés; les autres, et à leur tête M. François Lenormant, y voient *Permissu Proconsulis*, ce qui est admissible pour une colonie appartenant à une province administrée par un proconsul; mais je crois qu'il est encore préférable de maintenir avec M. Mommsen l'opinion des anciens numismatistes et de traduire P. P., comme dans la plupart des légendes monétaires, par *Pater Patriae*. L'objection que l'on faisait à cette lecture était fondée

---

[1] Voir (P. Ch. Robert, *op. laud.*), pl. IV, fig. 5, un bronze timbré d'une empreinte circulaire, formée d'une palme accostée des lettres D. D., qui signifient *Decreto Decurionum*.

[2] *Le crocodile de Nîmes*, in-8, 1872.

sur ce fait qu'Auguste ne fut déclaré père de la patrie que dix ans après la mort d'Agrippa; mais la difficulté disparaît dès qu'on admet que tous les as de Nîmes ne sont pas contemporains d'Agrippa.

COLONIE DE CABELLIO.

Argent.

CABE, figure de femme dans une couronne de laurier ; les cheveux sont relevés par derrière, des tresses tombent le long du cou.
℞. LEPI, corne d'abondance, dans une couronne de laurier.

Beau style, très petit module. (De La Saussaye, p. 142 et pl. XVII, fig. 1.)

On sait que M. Aemilius Lepidus succéda à Antoine dans le gouvernement des Gaules.

Bronze.

CABE, même tête dans une couronne de laurier.
℞. COL, tête casquée.

Petit module. (De La Saussaye, *op. laud.*, p. 142 et pl. XVII, fig. 9.)

COLONIE DE VIENNE.

Bronze.

IMP CAESAR en légende horizontale ; au centre, la tête d'Auguste et celle de César adossées ; devant le visage du premier, DIVI F ; devant le visage du second, DIVI IVLI.
℞. C[OLONIA] I[VLIA] V[IENNENSIS]. Proue de navire.

Grand module. (De La Saussaye, *op. laud.*, p. 129 et pl. XV, fig. 2.)

Les têtes adossées rappellent le Janus bifrons de l'as romain. C'est à tort que M. de La Saussaye (*op. laud.*, p. 130) a vu dans l'une de ces têtes celle d'Agrippa. Agrippa porte toujours la couronne rostrée non seulement à Nîmes, mais dans les nombreux ateliers d'Espagne et d'Afrique où son image a été conservée comme type monétaire après sa mort. La répétition DIVI F, DIVI IVLI, insolite surtout dans le laconisme des inscriptions monétaires, ne peut guère s'expliquer que par l'usage des acclamations réitérées. On a

pensé aussi que la pièce était du temps de Tibère, désigné par **IMP CAESAR**. Le reste de l'inscription, c'est-à-dire les mots **DIVI F** et **DIVI IVLI**, placés respectivement à côté des portraits d'Auguste et de César, aurait alors rappelé que l'empereur était, par adoption, fils du premier et petit-fils du second ; mais il faudrait sous-entendre **N[EPOS]**, ce qui n'est guère admissible.

MUNICIPE, PUIS COLONIE DE LYON.

ANTON IMP. Lion.
℞. **III. VIR . R . P . C.** Buste de femme ailée.

LVGVDVNI. Lion ; dans le champ, **XL.**
℞. Buste de femme ailée.

Ces monnaies ont été frappées à Lyon au temps où cette ville faisait partie du gouvernement d'Antoine. (Cohen, *Méd. cons.*, pl. IV, fig. 20 et 21.)

Bronze.

IMP CAESAR DIVI F DIVI IVLI. Têtes adossées d'Auguste et de César ; entre elles, une longue palme. Même type et mêmes légendes que sur les as de la colonie de Vienne.
℞. **COPIA.** Proue de navire.

Outre l'as qui précède et dont je possède deux variétés, il a été frappé à Lyon, sous Auguste et peut-être plus tard, des bronzes de grand module, où figure la tête de César divinisé :

DIVOS IVLIVS. Tête de César.
℞. **CAES AVG DIVI FILIVS.** Tête d'Auguste.

Enfin tout le monde connaît la monnaie qui représente d'un côté la tête d'Auguste et de l'autre le célèbre autel desservi annuellement par un prêtre que fournissait à son tour chaque cité de la Gaule :

CAESAR PONT. MAX. Tête d'Auguste laurée.
℞. **ROM ET AVG.** Autel de Rome et d'Auguste, flanqué de deux Victoires debout sur des cippes [1].

---

[1] Voir au sujet du caractère de ces pièces, Mommsen, *Hist. de la monn. rom.*, traduct. de Witte, t. III, p. 268.

Je possède plusieurs moyens bronzes de ce type, mais d'époque et d'art très différents, ce qui dénote une fabrication longtemps prolongée. D'autres exemplaires ont les contremarques suivantes : TIB — IMP AV CN — T·C·P·A. La première n'offre pas de difficultés ; la seconde, lue de droite à gauche, reproduit exactement la légende des petits bronzes de Néron. Quant à la troisième, il faut attendre l'interprétation qu'en donnera M. de Saulcy. La présence de ces contremarques sur les monnaies du dernier type de Nîmes prouve aussi que le monnayage en a duré longtemps.

III

CENTRE DE LA GAULE

MOINS LES CITÉS MARITIMES.

Cette région, qui se confond à peu près avec la Celtique de César, admit dans son numéraire, non seulement l'argent et le bronze, comme le fit le Sud, mais le métal le plus précieux, l'or. En outre elle employa pour l'appoint, du moins dans les derniers temps, le potin plutôt que le cuivre [1].

Or. — Les pièces d'or sont les plus intéressantes de toutes celle qui circulaient dans le Centre. Les plus anciennes reproduisent le statère de Philippe II de Macédoine (360-336), à la tête d'Apollon et au bige. Cette communauté dans le signe d'échange prouve qu'il s'était établi des relations suivies, sans doute par la vallée de l'Ister, entre le nord des contrées helléniques et le centre de notre pays. Il est à remarquer que ces statères au type contrefait de Philippe n paraissent pas avoir été usités chez les Gaulois et les autres barbares des contrées danubiennes. Ces peuples ont copié parfois d'autres statères, et, par exemple, celui d'Alexandre le Grand ; mais leur principal signe d'échange était en argent et consistait surtout en tétradrachmes, lourdes pièces inconnues de ce côté des Alpes, aussi bien dans le sud qu'au centre ou dans le nord. Il y a là des

---

[1] La monnaie de potin paraît avoir été à peu près inconnue dans le midi. On n'en a, si je suis bien renseigné, rencontré qu'à Vieille-Toulouse et au nombre seulement de deux ou trois exemplaires.

anomalies, qui tiennent évidemment à des conditions économiques ou à des circonstances spéciales qu'il ne serait peut-être pas impossible de découvrir.

Si le statère de Philippe II n'a été que peu ou point copié sur le Danube, il est devenu le type de l'or dans diverses parties du monde ancien, comme dans notre propre Gaule, et a servi très longtemps de monnaie internationale, soit effective, soit au moins de compte. On s'est donc demandé si les imitations pures du type de Philippe II remontaient au temps même de ce prince, ou si elles avaient été fabriquées à une époque plus récente. Cette dernière opinion tend à se généraliser depuis quelque temps. Elle n'est pas toutefois partagée par M. de Saulcy, ainsi qu'on peut s'en convaincre en parcourant ses écrits. Il ne faut pas oublier que, parmi les statères gaulois de type macédonien, il en est qui présentent, avec un bon aloi, le poids élevé en usage sous Philippe et abandonné dès le temps de son successeur. Or on ne saurait admettre que les imitateurs intéressés du numéraire d'une autre nation aient, par une sorte d'archaïsme, donné aux statères d'imitation un poids qu'ils n'avaient plus dans le pays d'origine et sacrifié ainsi inutilement une notable quantité de métal. C'est de cette considération que le conservateur du cabinet de France et M. E. Muret, si compétents en la matière, sont partis pour classer au IVe siècle quelques statères gaulois, de type et presque d'art grecs.

Quoi qu'il en soit, la plupart des pièces du Centre, qu'elles soient d'or ou d'un autre métal, non seulement ne remontent pas au IVe siècle, mais ne précèdent guère, même lorsqu'elles rappellent encore le type grec, l'époque où les Romains constituèrent une province militaire dans le sud-est des Gaules, et mirent à Narbonne des colons romains (125 à 118 avant Jésus-Christ). Entre les beaux et rares statères au type pur de Philippe et la masse du numéraire qui se retrouve dans la Celtique, il y a incontestablement une lacune, qui semble difficile à combler et dont j'ai plus haut, p. 10, signalé les causes possibles. Quoi qu'il en soit de leur ancienneté, les pièces d'or du Centre, même celles dont la fabrication cessa avec l'indépendance de la Gaule, gardent toujours quelque chose du type grec, montrant une tête au droit et le plus souvent les restes du bige au revers ; aussi se désignent-elles toujours dans les collections sous le nom de statères. Cette origine grecque de la monnaie d'or du Centre se reconnaît encore, même sur des pièces où les traces du bige sont remplacées par un sanglier ou un type local. Mais si les caractères généraux des espèces d'or de la Celtique dénotèrent toujours

plus ou moins une origine incontestablement grecque, les modifications du type et les nombreux accessoires successivement introduits dans le champ ont à la fin constitué une monnaie vraiment nationale, riche d'emblèmes encore inexpliqués.

ARGENT, BRONZE ET POTIN. — Les monnaies d'argent ne remontent pas en général, dans la Celtique de César, aussi haut que les pièces d'or, et ne débutent pas, comme celles-ci, par un type général bien accentué. Elles présentent au contraire des sujets assez variés, tant avant l'influence romaine qu'après, et deviennent très abondantes sous César et sous Auguste, lorsque l'or est supprimé et remplacé dans la circulation.

Le cuivre est à peu près dans les mêmes conditions que l'argent et dure un peu plus longtemps. Quant au potin, il est d'usage relativement récent; il aurait continué, suivant quelques numismatistes, à se fabriquer au moule dans le Centre et chez les Belges, lorsque Auguste avait déjà fermé en principe tous les ateliers des trois Gaules. Il y aurait donc eu des pièces de bas alliage contemporaines des bronzes coloniaux qui continuèrent à se frapper dans la Province; les pièces de potin sont fort communes et de types peu variés; marquées d'une tête au droit, et au revers d'un cheval ou d'un sanglier, elles ne se classent guère que par les provenances. Je n'en parlerai pas dans ce catalogue.

Les monnaies des divers métaux, qui succèdent dans le Centre au type grec pur, n'ont pas des caractères aussi tranchés que les pièces d'argent ou de bronze du Sud. Il est donc plus difficile encore de les classer par peuple : ainsi, par exemple, si le monnayage des Arvernes est presque entièrement reconnu, celui des Bituriges et celui des Lémovices ne se distinguent pas encore nettement l'un de l'autre; même embarras lorsqu'on arrive aux Pictons et aux Santons, aux Eburovices et aux Diablintes, aux Carnutes et aux Turons, aux Edues et aux Séquanes, etc. Je conserverai, toutefois, les attributions qui sont généralement admises, me bornant à placer dans les indéterminées les pièces sur la patrie desquelles les numismatistes sont le plus en désaccord.

Les légendes sont nombreuses principalement sur l'argent et le cuivre. Les plus anciennes sont tracées en caractères grecs; puis, plus tard, les lettres latines sont introduites à leur tour dans les coins monétaires. On rencontre souvent un nom écrit en grec d'un côté de la pièce et en latin de l'autre; parfois aussi les caractères des deux langues sont mêlés. Des pièces, qui sont incontesta-

blement du temps où se perdit l'indépendance gauloise, montrent encore des lettres grecques, ce qui confirme l'observation de César.

ARVERNI.

Les Arvernes étaient un peuple dominant; aussi leurs espèces sont-elles les plus importantes de la Celtique et peut-être les plus nombreuses.

Or.

Je ne possède aucun de ces statères arvernes au type de Philippe II qui sont classés au cabinet de France comme des monuments à peu près contemporains de ce prince. Les trois pièces suivantes, les plus anciennes de ma collection, sont déjà des imitations plus ou moins éloignées.

Tête laurée d'Apollon tournée à droite; style encore grec.
℞. Bige au galop à droite; l'auriga, tenant les rênes de la main gauche et un fouet de la droite, se penche sur les chevaux. Dans le champ un triquetrum et le foudre des statères de Pella; à l'exergue, le nom de Philippe irrégulièrement écrit.

Deux exemplaires variés de ce statère de bon titre et pesant environ 7,82. (*Rev. num.* 1856, p. 326 et pl. X, fig. 1.)

Tête d'Apollon laurée, tournée à droite. Le cou est terminé par un collier en saillie auquel est adaptée, par un double œillet, une longue tige, sans doute métallique, qui, passant sur la joue et projetant sa pointe au-delà du visage, figure une sorte de défense.
℞. Bige, triquetrum et foudre comme au numéro précédent.
Le nom de Philippe n'est exprimé que par trois caractères.
Statère de bon aloi, 7,81; gravé; pl. V, fig. 2.

Tête laurée d'Apollon à droite; traces d'une tige pointue s'étendant sur le cou et la joue; style déjà gaulois.
℞. Bige au galop, à droite; sous le cheval, Y et ⊣Ɛ; à l'exergue, ΦΙΛΠΙΠΟΥ.

Ce statère pèse 8,41. On en connaît un superbe exemplaire presque grec et un peu plus lourd, 8,50, ce qui est presque le poids normal macédonien, 8,60. (*Rev. num.* 1858, p. 289; art. de M. le baron de Crazannes.)

Les monnaies de ce type ont été longtemps attribuées aux Volkes

Tectosages; les considérations que j'ai sommairement présentées plus haut m'obligent à refuser toute monnaie d'or aux peuples qui occupaient la rive gauche de la Garonne. J'ajouterai que l'objet dans lequel on avait retrouvé l'initiale du nom des Tectosages n'est autre chose qu'un trident emprunté à un prototype grec frappé à Amphipolis. La présence, au droit, de la tige partant du cou et passant devant la joue me porte à considérer cette pièce comme appartenant au même peuple que la précédente, c'est-à-dire aux Arvernes.

...... AV. Tête à gauche, de bon style, cheveux en boucles courtes; sur la joue, un accessoire composé d'un petit globe, d'où partent deux branches en croix.

℞. Bige à gauche, dont on ne voit qu'un cheval; sous le bras tendu de l'auriga, la même figure accessoire qu'au droit; à l'exergue, un objet en forme de lyre, fréquent sur la monnaie arverne.

Statère ne rappelant que de fort loin le prototype macédonien; or, 7,42. Inédit, gravé, pl. V, fig. 3.

CAS ou GAS; tète nue à gauche.

℞. Cheval à gauche; à l'exergue, un vase du genre diota. Pièce d'une époque relativement récente. Or, 6,72.

Tête semblable.

℞. Cheval à gauche; au-dessus de lui, une sorte de fleur de lis; à l'exergue, un échassier tenant un serpent dans son bec

Statère pesant 6,70. (*Rev. numism.* 1863, pl. XVI, fig. 2.)

Variété de la précédente; un objet en forme de lyre au-dessus du cheval; un fleuron cruciforme au-dessous.

Au droit, au lieu de tête, un grand rameau recourbé.

℞. Cheval à droite; sanglier au dessous.

Or bas, 5,71; gravé; pl. V, fig. 4.

Cette pièce, inédite, paraît par son type se rapporter aux Arvernes ou, tout au moins, à un peuple de la Celtique de César, voisin des Arvernes. Le cheval est d'assez mauvais style et, par conséquent, d'une époque où l'art de la gravure des coins était en décroissance. Comme les pièces qu'on donne à Vercingétorix se distinguent par une belle exécution et sont des dernières du monnayage gaulois sur flans d'or, il faut peut-être admettre que la pièce que je viens de décrire est antérieure à l'arrivée de César dans les Gaules.

Argent.

PICTILOS. Tête à droite.

℞. Cheval à droite.

Cette pièce est généralement classée aux Arvernes. Le nom qu'elle porte se rencontre ailleurs sous la forme **PIXTILOS**. C'est une attribution douteuse.

Cf. Duchalais, *Descript. des méd. gaul. de la Bibliothèque*, nº 460, p. 171.

Bronze.

VERGA. Buste à gauche; profil accentué et de bon style.

℞. Cheval à droite, d'une exécution remarquable. Dans le champ, un annelet avec un point au centre.

Cette pièce, de style ancien, a été décrite par M. de Saulcy (*Chefs Gaul.*, *Ann. de la Soc. de numism.*, p. 28 et pl. IV, fig. 56). Ce savant reconnaît dans Verga le commencement du nom du chef Vergasivellaunus qu'Epasnactus livra aux Romains.

BRIGIOS. Tête à gauche, de bon style.

℞. Cavalier galopant à droite.

M. de La Saussaye (*Rev. num.* 1851, p. 394 et pl. XVI, fig. 1) attribuait cette pièce au Poitou.

CICIIDV BRI. Tête à droite.

℞. Cavalier à droite, la lance en arrêt; à l'exergue, **HPAD**.

(E. Hucher, *Art gaulois*, t. I, pl. XX, fig. 2.)

CALIIDV dans un cartouche; buste à droite; derrière le cou, un losange.

℞. Cheval à gauche; cercle, annelet et rameau dans le champ.

Cf. Peghoux, *Monn. des Arvernes*, pl. I, nº 10.

EPAD, buste casqué et cuirassé, dans lequel on reconnaît généralement Minerve.

℞. Guerrier debout. De la droite il tient une enseigne militaire dont la hampe est munie de deux ailes ; de la gauche un bouclier rond, une épée et une lance. Devant lui, un casque orné de la crista.

Cf. de Saulcy, *Chefs gaulois*, pl. IV; fig. 52 et 53.

Le nom du chef arverne vendu à César est écrit dans les manuscrits Epasnactus ; mais il est probable que le D, dans cette légende monétaire, se prononçait *s* ou *ts*, comme le D barré des textes lapidaires gallo-romains.

LEMOVICI.

Tête à gauche, coiffure formée de trois lobes.

℟. Cheval à gauche; au-dessus de lui, une tête dont les cheveux, très longs, sont retroussés en manière de queue. Sous le cheval, un anneau avec un point au centre.

Cette pièce peut également appartenir aux Bituriges (*Dict. archéol. de la Gaule, Lemovici*, fig. 165).

BITURIGES.

Or.

Tête à gauche; chevelure groupée en larges mèches, d'une manière caractéristique.

℟. ABVCATO. Cheval libre à gauche; au-dessus de lui, un oiseau éployé; au-dessous de lui, trois annelets.

M. Hucher (*Art. gaul., Bituriges*, t. I, pl. LXXIX, fig. 1) donne une excellente figure de ce statère, qui est fort loin des prototypes grecs et doit appartenir à une époque voisine de celle où les Romains constituèrent la Province.

Argent.

Tête à gauche; chevelure analogue à celle du numéro précédent.

℟. Cheval à gauche; dans le champ, OYI KY.

(E. Hucher, *Art gaulois, Bituriges*, t. II, fig. 107.)

On avait lu sur un exemplaire moins bien conservé OYI KV, d'où BI KV, abréviation du nom des *Bituriges Cubi*. Cette leçon n'est plus admissible.

Même tête à la chevelure propre au Centre.

℟. Cheval à gauche; dans le champ, au-dessus du cheval, le monogramme ꞇ◊, et au-dessous IVR.

Autre; même tête et même cheval, mais les abréviations épigraphiques placées au-dessus et au-dessous de l'animal sont remplacées par un glaive et un pentagone (*Dict. archéol. de la Gaule*, fig. 139).

Autre, avec un glaive et une rouelle (*Id.*, fig. 140).

Autre, avec un sanglier et une croisette.

Argent.

ARIVOS. Tête casquée.
℞. SANTONOS. Cheval bridé et sanglé; au-dessous, un anneau perlé.
(E. Hucher, *Art gaul.*, t. I, pl. XL, n° 1, et *Dict. archéol. de la Gaule, Santones*, fig. 213.)

J'ai dit que les ethniques, très rares sur les monnaies des peuples de race gauloise pendant la période d'imitation grecque, l'étaient moins dans les derniers temps. Cette pièce d'argent, qui est un des derniers produits du monnayage gaulois, peut donc porter le nom des Santons. Je ne considère néanmoins pas la question comme résolue.

PICTONES.

Argent.

Tête à droite; coiffure à larges mèches, comme dans le centre de la Gaule.
℞. Cavalier à droite, tenant un bouclier; sous le cheval, un double fleuron.
Commune dans le Poitou. (Lelewel, *Type gaulois*, pl. II, fig. 19.)

Tête à droite, cheveux à larges mèches.
℞. Cheval; au-dessus de lui, un personnage qui semble tomber assis sur l'animal; au-dessous, deux crosses.

Tête à gauche.
℞. VIIPOTAL. Guerrier debout s'appuyant de la main gauche sur un long bouclier et tenant à la fois de la droite une lance et un sanglier-enseigne.
Dict. archéol. de la Gaule, Petrocorii, fig. 171 et 172; Hucher, *Art gaul.*, *Pictones*, *Santones* ou *Petrocorii*, t. I, pl. XXII, n° 1 et t. II, p. 156. — M. Changarnier-Moissenet a fréquemment rencontré cette pièce au nord des Carnutes.

LVCIOS. Tête de Diane.
℞. LVCI... Guerrier debout s'appuyant sur un long bouclier et tenant le sanglier-enseigne.
A peu près même type et sans doute même patrie que la précédente (E. Hucher, *Art gaul.*, *Pictones*, *Santones* ou *Petrocorii*, t. I, pl. XXII, fig. 2, et t. II, p. 151).

LEMOVICI.

Tête à gauche, coiffure formée de trois lobes.

℞. Cheval à gauche; au-dessus de lui, une tête dont les cheveux, très longs, sont retroussés en manière de queue. Sous le cheval, un anneau avec un point au centre.

Cette pièce peut également appartenir aux Bituriges (*Dict. archéol. de la Gaule, Lemovici*, fig. 165).

BITURIGES.

Or.

Tête à gauche; chevelure groupée en larges mèches, d'une manière caractéristique.

℞. ABVCATO. Cheval libre à gauche; au-dessus de lui, un oiseau éployé; au-dessous de lui, trois annelèts.

M. Hucher (*Art. gaul.*, *Bituriges*, t. I, pl. LXXIX, fig. 1) donne une excellente figure de ce statère, qui est fort loin des prototypes grecs et doit appartenir à une époque voisine de celle où les Romains constituèrent la Province.

Argent.

Tête à gauche; chevelure analogue à celle du numéro précédent.

℞. Cheval à gauche; dans le champ, OYI KY.

(E. Hucher, *Art gaulois*, *Bituriges*, t. II, fig. 107.)

On avait lu sur un exemplaire moins bien conservé OYI KV, d'où BI KV, abréviation du nom des *Bituriges Cubi*. Cette leçon n'est plus admissible.

Même tête à la chevelure propre au Centre.

℞. Cheval à gauche; dans le champ, au-dessus du cheval, le monogramme ꟼ, et au-dessous IVR.

Autre; même tête et même cheval, mais les abréviations épigraphiques placées au-dessus et au-dessous de l'animal sont remplacées par un glaive et un pentagone (*Dict. archéol. de la Gaule*, fig. 139).

Autre, avec un glaive et une rouelle (*Id.*, fig. 140).

Autre, avec un sanglier et une croisette.

Bronze.

Diverses pièces portant ABVD et rappelant le type du statère d'or. (E. Hucher, *Art gaul.*, t. I, pl. LXXX, fig. 2.)

HELVETII (?)

Argent.

NINNO. Tête à gauche, de bon style, caractérisée par deux ailes qui sortent des cheveux.

℟. NINNO. Sanglier finement gravé.

Exemplaire de provenance transrhénane, d'une monnaie que M. H. Meyer a rencontrée dans les environs d'Aarau, mais qui se trouve un peu partout, jusque dans le département des Ardennes, et dont l'attribution est complètement douteuse. Lelewel (*Type gaul.*, pl. IV, fig. 26) en a donné un excellent dessin.

AEDUI ou HELVETII.

Argent.

EDVIS. Tête d'Apollon.

℟. ORGET. Dans le champ, un ours rendu avec assez de bonheur.

Cette pièce, qui paraît porter l'ethnique des Aedui, montre également le nom du chef des Helvetii contemporain de César. Elle pourrait également être classée à ce peuple, comme le propose M. de Saulcy (*Numism. des chefs gaulois*, p. 6 et pl. I, fig. 2).

ATPILI.... Buste de femme à gauche, qui paraît être celui d'une déesse.

℟. ORCETIR... Cheval libre ; dans le bas de la pièce, un fleuron.

Autre, où le fleuron du revers est remplacé par un sanglier.

M. de Saulcy (*op. laud.*, pl. I, fig. 3) lit sur un exemplaire plus complet ATPILII ou ATPILI F.

COIOS. Tête casquée à gauche, le cou orné d'un torques.

℟. ORCIITIRIX. Cheval à gauche.

(*Id.*, *ibid.*, p. 7 et pl. I, fig. 5.)

AEDUI.

Or.

Tête à droite ; les mèches de cheveux sont inscrites dans un contour

circulaire ; devant le visage, un double fleuron, comme sur les drachmes d'argent du second type d'Emporiae.

℞. Auriga et cheval ; devant le poitrail de l'animal, le bout du timon orné d'un anneau entouré de perles. Dans le bas, un objet en forme de lyre.

(De Saulcy, *Lettres*, pl. VIII, fig. 1.)

Tête à droite, le front fuyant et le nez en saillie.

℞. Cheval et auriga ; sous le cheval, un objet en forme de lyre.

Ce quart de statère a beaucoup d'analogie, par son revers, avec les monnaies arvernes. Sa provenance le fait maintenir provisoirement aux *Aedui*.

Argent.

Tête casquée à gauche, double grènetis.

℞. ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ. Cheval à gauche.

Autres, avec ΚΑΛΕΔΟΥ et ΚΑΛ.

Autres, avec une rouelle sous le cheval, — une demi-rouelle, — une demi-rouelle et un torques, etc.

Ces petites pièces à légendes grecques sont relativement anciennes. Très communes dans l'Est, elles se sont trouvées à Robach (Vosges) au nombre de près de dix mille. C'est par leur légende que M. de Saulcy les classe aux *Aedui* (*Lettres*, p. 243 et suiv ; cf. aussi E. Hucher, *Art gaul.*, t. I, pl. LVIII, *Aedui* ou *Lingones*, n°s 1 et 4 ; et *Dict. archéol. de la Gaule*, *Aedui*, fig. 62.)

Tête casquée à gauche, dans un double grènetis.

℞. COЈM. Cheval à longue queue, portant une sangle et un collier. Devant l'animal, un ornement en forme de S ; entre ses jambes, une main.

Cette petite monnaie, qui n'a que douze millimètres de diamètre, est du même type que les précédentes. Elle se trouvait dans le trésor de Robach, avec huit pièces semblables sur l'une desquelles on lisait : CONT (*Dict. archéol. de la Gaule, Aedui*, fig. 239).

AN[ORBO]. Tête casquée à droite.

℞. DVBNO[RIX]. Cheval à droite, sanglé.

ĐVBNOĈOV. Tête nue à droite.

℞. DVBNOREX. Guerrier élevant des deux mains le sanglier-enseigne.

M. de Saulcy (*Chefs gaulois*, etc., p. 9 et pl. I, fig. 8 et 10) recon-

naît dans ces pièces des monnaies du chef éduen Dubnorix, frappées avant l'arrivée de César.

Tête à gauche, le cou orné d'un torques.

℞. **DIASVLOS.** Cheval sanglé au galop, de même type que celui de la pièce au nom de Dubnorix.

On a longtemps lu **DIAOVLOS**; cette leçon a été rectifiée par M. de Saulcy, *Rev. num.*, 1862, p. 28.

E. Hucher, *Art gaul.*, indéterminée, t. I, pl. XCIV, fig. 2.

Tête de déesse à droite, une sorte de sceptre devant le visage.

℞. **LITAVICOS.** Cavalier à droite, tenant des deux mains une hampe terminée par un sanglier.

Cf. Saulcy (*Chefs gaulois*, p. 11 et pl. I, fig. 14) au sujet de ce chef éduen, dont César parle plusieurs fois dans le livre VII.

LINGONES (?)

Or.

Tête à droite.

℞. Auriga sur un char représenté par une roue; cheval; devant lui et au-dessous de lui, des séries de petits globes.

Attribution hypothétique, basée sur une seule provenance.

SEQUANI.

Or.

Tête à droite, avec une sorte de corne de bélier.

℞. Auriga dans un bige dont un seul cheval est visible. Dans le bas de la pièce, l'objet en forme de lyre.

Quart de statère. (Voir, pour le type général, *Dict. archéol. de la Gaule*, fig. 20.)

Argent.

Tête avec chevelure bouclée.

℞. **SEQVANOIOTVOS.** Sanglier à gauche.

(Lelewel, *Type gaulois*, pl. VI, fig. 16, et *Dict. archéol. de la Gaule*, *Sequani*, fig. 25.)

Q.DOCI. Tête casquée à gauche.

℞. **Q DOCI SAMF.** Cheval sanglé au galop, à gauche.

(Voir, pour le type, Lelewel, pl. IV, fig. 35 et 36.)

Cette pièce, dont M. A. de Longpérier a développé ainsi la légende : Q · DOCI SAMI · F, se rencontre, suivant M. Changarnier, spécialement chez les Séquanes.

K.ΩK.OC.. Tête casquée à gauche.

℞. ...S..ΔΛ..... Cheval à gauche.

(Voir, pour le type, de Saulcy, *Lettres*, etc., p. 142 et pl. I, fig. 3, 4 et 5.)

On avait lu jusqu'ici IMIOC; mais il y a, au lieu de deux I, deux K parfaitement accusés sur un de mes exemplaires. En outre, le second caractère, qui aurait la forme de la lettre M dans l'écriture des basses époques, est évidemment un oméga retourné et tel qu'on en rencontre fréquemment sur les monnaies, par exemple sur la pièce portant BΩKIOC et qui a été décrite plus haut. L'erreur venait de ce que, sur des exemplaires de moins bonne exécution, la haste des K était pour ainsi dire seule visible, ce qui en faisait deux I entre lesquels il fallait bien mettre une consonne.

Quant au revers, ainsi que l'a remarqué M. de Saulcy, il est à peu près identique à celui de la pièce portant Q · DOCI. La présence d'un signe qui ne peut être qu'un S latin n'empêcherait pas que les caractères fussent grecs au droit; les graveurs de coins mêlèrent souvent, en effet, les deux alphabets. Il existe un exemplaire sur lequel on a lu IMIOCI, d'où on avait fait IMIOCI[RIX]; j'ignore si c'est bien cette fois un I qu'il faut lire à la fin ; dans ce cas, la légende complète pourrait être KΩKOCIOC et rappellerait les noms gaulois écrits en grec sur des bronzes du Midi.

TOGIRIX. Tête casquée à gauche.

℞. TOGIRI. Cheval sanglé au galop; dans le bas, un trait contourné qui paraît figurer un serpent.

Autre, avec TOGIRI seulement au revers.

(Lelewel, pl. IV, fig. 48 et 49, et *Dict. archéol. de la Gaule, Sequani*, fig. 176.)

Il n'est pas certain que les pièces portant *Togirix* soient séquanes. Ce nom d'homme s'est rencontré dans diverses inscriptions.

Potin.

TOC. Tête casquée.

℞. TOC. Lion.

Peut-être TOCirix pour Togirix. (Hucher, *Art gaul.*, *Sequani*, t. II, p. 106, fig. 171.)

SENONES.

Potin.

ΑΓΗΔ. Deux boucs debout et affrontés ; type emprunté à la Grèce.
℞. Sanglier et loup affrontés ; entre eux, un annelet avec un point au centre.

Aged[*incum*], suivant M. de Longpérier (*Rev. num.*, 1844, p. 165, vignette) ; attribution contestée par quelques numismatistes.

Pièces à peu près semblables, mais sans légende (*Dict. topog. de la Gaule*, fig. 24).

MELDI.

Bronze.

EPENOS. Tête nue à gauche.
℞. **ЄΠΗΝΟC**. Cheval au galop ; au-dessus de lui, un aigle éployé ; au-dessous, un croissant.

(Hucher, *Art gaul.*, *Meldi*, t. 1, pl. XVI, n° 2 ; *Dict. archéol. de la Gaule*, *Remi*, fig. 43.)

ΡΟϢΙΚΑ. Tête casquée à gauche.
℞. **ROVECA**. Lion galopant à droite ; sous son corps, cinq points formant une figure cruciforme.

Les deux pièces qui précèdent sont un exemple de l'emploi combiné de la légende grecque et de la légende latine.

[**ROVECA**] **ARCANTODAN**. Tête casquée à gauche.
℞. Griffon ailé à droite.

(Voir, pour le type général, Hucher, *Art gaulois*, *Meldi*, t. I, pl. XLVIII, fig. 1.)

Le second mot de la légende désigne une fonction. Il s'est rencontré, ainsi que l'a fait remarquer M. de Saulcy (*Lettres*, etc., révision, p. 331), associé à un autre nom de chef.

PARISII.

Or.

Tête à droite, les cheveux massés en deux groupes séparés du

visage par des perlés; sur la joue, une figure cruciforme en saillie.

℞. Cheval à gauche, dont le corps et le cou contournés affectent la forme d'un serpent; la queue est bifurquée; dans le haut, une sorte de réseau avec des points dans les mailles, qui paraît être la dégénérescence d'une aile.

Statère trouvé dans la Seine, en aval de Paris (E. Hucher, *op. laud.*, *Parisii*, t. I, pl. LXXI, fig. 1).

Tête à droite, les cheveux plantés droit sur la tête et retombant en arrière.

℞. Cheval gauche, à la queue bifurquée; au-dessus de lui, le réseau décrit à la pièce précédente; dans le bas, cinq points.

Quart de statère (E. Hucher, *Art gaulois*, *Parisii*, t. II, p. 57, fig. 79).

Autre, d'un type analogue, mais d'une exécution barbare, provenant du gisement découvert au pont de Charenton.

Ces pièces ont été attribuées, il y a longtemps déjà, aux Parisii par M. de Saulcy; cette attribution est de plus en plus confirmée par les trouvailles.

Bronze.

VENEXTOC. Tête gauche, longues mèches de cheveux projetées en avant du visage; dans le champ, un globe et un double annelet.

℞. Cheval à tête humaine; sur sa croupe, un oiseau; dans le champ, cinq annelets.

Cette pièce, où on lisait autrefois un ethnique, a été rendue à un chef de la cité des Parisii (Saulcy, *Lettres*, etc., révision, p. 331).

TURONES (?)

Bronze.

DRVCCA. Tête féminine à droite.

℞. Femme debout s'appuyant sur un cippe.

(*Rev. numism.*, 1846, pl. VII, fig. 3, art. de M. Cartier.)

Une autre monnaie analogue porte TVRONA du côté de la tête et DRVCCA au revers.

TVRONOS. Tête nue à droite.

℞. TRICCOS. Cheval la tête levée ; devant lui, une amphore.
(*Dict. archéol. de la Gaule*, *Turones*, fig. 27.

Potin.

TVRONOS. Tête casquée à gauche.
℞. CANTORIX. Cheval libre.
(Lelewel, *Type gaulois*, pl. IV, fig. 58.)

Les trois pièces qui précèdent sont classées d'ordinaire aux *Turones* ; mais on sait aujourd'hui que beaucoup de noms d'homme ont été pris pour des ethniques. Le bronze de DRVCCA se trouve fréquemment dans le pays chartrain ; aussi M. Hucher le considère-t-il comme carnute. L'origine habituelle de la seconde pièce est douteuse, bien qu'on en ait rencontré plusieurs spécimens au camp d'Amboise. Quant à la pièce au nom de CANTORIX, elle se trouve toujours dans l'Est et particulièrement dans la Franche-Comté, et n'appartient assurément pas aux Turons.

ANDECAVI.

Billon.

Tête de face grossièrement figurée.
℞. Sanglier.

Deux S posés symétriquement pour figurer une tête de face.
℞. Cheval à droite.

Tête de profil à droite.
℞. Sanglier.

Ces pièces, très minces et d'environ un centimètre de diamètre (Lelewel, *Type gaul.*, pl. VII, fig. 66, 67 et 68), se rapprochent par leur type des monnaies des cités maritimes. Il est difficile de savoir au juste à quel peuple elles appartiennent. M. de Saulcy et le catalogue du Cabinet de France les classent, à cause de leur provenance, aux Andecavi.

CARNUTES.

Or.

Tête nue à gauche.
℞. Oiseau à droite ; devant lui, une rouelle perlée qu'il semble te-

nir; en arrière, au-dessus de son aile, un anneau avec un perlé concentrique.

Demi-statère (Lelewel, pl. VII, fig. 57).

Même tête, croisette sur la joue.

℞. Oiseau à gauche ; devant lui, une rouelle perlée ; au-dessus de sa tête, une courbe.

Demi-statère (E. Hucher, *Art gaul.*, *Carnut.*, t. I, pl. LXXI, fig. 2).

Autre pièce du même type, mais de très petit module.

Electrum.

Tête à droite, cheveux en désordre.

℞. Bige au galop ; au-dessous, un objet en forme de lyre renversée.

Tête à droite.

℞. Cheval à gauche et auriga ; à l'exergue, un fleuron.

Argent.

Tête à gauche ; mèches de cheveux dans le style du Centre.

℞. Cheval ; sur sa croupe, en manière d'auriga, un loup assis, finement exécuté. Dans le bas de la pièce, un ornement à trois branches recourbées.

Tête à gauche ; cheveux massés de la même façon.

℞. Deux chevaux, tradition du bige, sont placés l'un au-dessus de l'autre et occupent tout le champ de la pièce ; à l'exergue, un ornement en forme de lyre.

(E. Hucher, *Art. gaul.*, peuples de l'Aquitaine ou voisins de l'Aquitaine, t. I, pl. XLIII, fig. 1.)

Tête à gauche, d'un style remarquable ; coiffure ornée ; une pointe de barbe à l'extrémité du menton ; légende hors du flan.

℞. ANDECOM... Cheval à gauche ; au-dessous de lui, un sanglier-enseigne.

M. de Saulcy (*Chefs gaulois*, *Ann. de la Soc. de num.*, 1867, p. 12 et pl. I, fig. 15), remarquant que le chef des *Remi* Autebrogius est appelé Andecomborius dans un manuscrit de César, reconnaît ce dernier nom sur la monnaie que je viens de décrire, trouvée chez les Carnutes. Cette identification séduisante a été acceptée par

M. Hucher et par les auteurs du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, encore bien que le style de la pièce soit assez ancien et que son type la rattache au Centre plutôt qu'à la Belgique.

Bronze.

GIAMILOS. Tête à droite ; chevelure à boucles.
℟. Oiseau à gauche ; dans le champ, un point, deux anneaux centrés et un pentagone.
(Lelewel, *Type gaulois*, pl. VII, fig. 3.)

GIAMILO. Même tête et mêmes accessoires.
℟. SIIN.. Même oiseau et mêmes accessoires.
(Duchalais, n° 618, et E. Hucher, t. II, p. 149.)

Tête à droite, chevelure régulière à deux étages.
℟. Oiseau, pentagone et croisette cantonnée de points et rappelant le type monétaire des Volkes.

Même tête.
℟. Deux oiseaux, peut-être un aigle et un aiglon ; pentagone, serpent et croisette cantonnée de points.
(Lelewel, *Type gaul.*, pl. VII, fig. 58.)

On a revendiqué pour les Sénons le Giamilos et les bronzes à l'oiseau. M. Hucher les considère comme d'attribution incertaine (*Art gaul.*, t. II, p. 196).

Tête à gauche, le front entouré d'un diadème d'où s'échappent de longues mèches de cheveux ; devant le visage, un D.
℟. Cheval libre à droite ; au-dessus de lui, une croisette avec des points dans les cantons ; au-dessous, un sanglier.
Style grossier et en relief. (*Dict. archéol. de la Gaule, Carnutes*, fig. 226.)

Tête à droite, beau style ; devant le visage, ⚒.
℟. Lion ailé à droite.
M. de Saulcy (*Chefs gaulois,* pl. II, fig. 22) propose, comme développement possible du monogramme du droit, KATVAT, nom dont César aurait fait COTVA[TVS], chef qui commandait les Carnutes pendant la septième campagne.

ЄΛΚЄSOOVIZ. Tête d'Apollon à droite.
℟. TASGIITIOS. Cheval ailé à droite.

Monnaie de Tasgetius, chef carnute contemporain de César (Saulcy, *Chefs gaulois*, p. 13 et pl. I, fig. 16).

EBUROVICES

Bronze.

PIXTILOS. Tête de femme à droite.

℟. PIXTILOS. Oiseau semblable à celui des bronzes carnutes qui viennent d'être décrits; devant l'oiseau, une main tenant une branche chargée de baies.
Lelewel, *op. laud.*, pl. VII, fig. 59.

PIXTILOS. Tête à droite.

℟. Aigle éployé, sous un portique.
Lelewel, *op. laud.*, pl. VII, fig. 60.

PIXTILOS. Tête diadémée à gauche.

℟. Cheval ailé à droite; devant lui, un pentagone; entre ses jambes, un serpent ailé.
Lambert, pl. X, fig. 9.

[PIXTILOS]. Tête à droite; derrière elle, un fleuron en manière d'accolade.

℟. PIXTILOS. Griffon ailé à droite.
E. Hucher (*Carnutes*?), t. I, pl. XXIII, fig. 1.

PIXTILOS. Tête diadémée à gauche.

℟. PIXTILOS. Griffon ailé foulant aux pieds un personnage renversé.
Lambert, pl. X, fig. 10.

[PIXTI]LOS. Tête nue à droite, cheveux plats.

℟. Personnage vêtu d'une longue tunique, assis sur un siège orné et tenant de la main droite une sorte d'*acrostolium* (voir, pour les accessoires du revers, *Rev. num.*, 1855, pl. VI, fig. 5).

PIXTILOS. Tête d'Apollon semblable à celle qui se voit sur la monnaie du chef Tasgetius.

℟. Cavalier à droite, tenant à la main une tige recourbée et bifurquée. Sous le cheval, des fleurons.
Rev. num., 1837, pl. III, fig. 14.

Cette intéressante série, au nom de Pixtilos, n'est attribuée que dubitativement aux *Aulerci Eburovices* par le *Dict. archéol. de la Gaule*. M. Hucher paraît disposé à la donner aux Carnutes, t. II, p. 152.

LEXOVII

Bronze.

LIXOVIATIS. Tête d'Apollon à droite.
℟. LIXO[VIATIS]. Cheval ailé à droite; un point de chaque côté de l'aile; un fleuron à tige au-dessus de la croupe; entre les jambes, une roue à huit rayons.
De Saulcy, *Lettres à M. de Longpérier*, p. 343 et pl. VI, fig. 8.

INCERTAINES DE LA CELTIQUE

Or.

Tête laurée à droite; le cou est orné d'un collier et repose sur une armature, qui était sans doute pourvue d'une hampe, comme dans les pièces armoricaines représentant des enseignes militaires ou des emblèmes religieux.
℟. Cheval galopant à droite; au-dessus de la croupe, est un auriga à tête humaine et à corps d'oiseau; devant le poitrail, un long cordon ondule et aboutit à la bouche d'un monstre dont la tête est fruste, mais dont le corps bien conservé ressemble à celui d'un coq; à l'exergue, des fleurons.
Or de bon aloi, style ancien, 4,19; gravée pl. V, fig. 6.
M. E. Hucher (*Art gaulois*, t. II, p. 3, fig. 1) décrit une pièce à peu près semblable, mais où l'animal qui se voit sous le cheval a un corps de serpent au lieu d'un corps emplumé; il l'attribue aux Baïocasses.

Tête nue à droite, d'un type qui se retrouve dans l'Est.
℟. Épée debout au milieu de la pièce; à gauche, un personnage tenant un torques; à droite, un objet indéterminé, peut-être un serpent.
Si la tête du droit rappelle encore par son style les prototypes grecs, le revers est essentiellement gaulois et a trait évidemment à quelque rite indigène. (Cf. Hucher, *Art gaul.*, *Baïocasses*, *Unelli* ou *Viducasses*, t. I, pl. LXXIII, fig. 2.)

Tête à droite, beau style.
℟. Cavalier soutenant de la main gauche un large bouclier ovale, de la droite, un trident ou plutôt une lance dont le fer est long et large; sous le cheval, une étoile. Quart de statère.

Un autre statère et deux quarts de statère au type du bige, caractérisés par divers objets qui se trouvent sous les chevaux.

Argent.

Tête casquée à gauche.
℞. CAMBOTRE. Cheval à gauche.
Cf. Lelewel, *Type gaulois*, pl. V, fig. 11, et Hucher, qui attribue dubitativement cette monnaie aux Cambolectri (*Art gaulois*, t. I, pl. LXIV, fig. 2).

NERCOD. Tête nue à gauche.
℞. NERCOD. Cheval à gauche; annelets.
Cette pièce, analogue à la précédente, paraît porter un nom d'homme (trouvaille de Vernon). Deux exemplaires, mal conservés, avaient été rapportés aux Aulerques, AVLERCOS. (Duchalais, p. 169. — Hucher, *Veliocati* ou *Caletes*, *Mélanges de numism.*, 1874, p. 84, fig. 4.)

ATEVLA. Buste féminin à gauche, un torques au cou, des ailes aux épaules.
℞. VLATOS. Quadrupède cornu, la tête élevée; au-dessus de sa croupe, un ᔕ; entre ses jambes, une croisette pointillée; en exergue, sous la ligne du sol, un épi.
Dict. archéol. de la Gaule, fig. 195.

Autre, avec un pentagone et un demi-cercle, au lieu d'une croisette et d'un épi (*Id.*, fig. 196).
Ces pièces ont été données généralement aux Calètes. Elles se rencontrent dans l'Est comme dans l'Ouest. M. Changarnier les croit des Séquanes; il s'appuie sur l'existence, dans sa collection, d'un TOGIRIX avec ATEVLA au revers.

SENODON. Buste féminin à gauche; la tête est ornée d'un bandeau; dans le champ, à gauche, un annelet.
℞. CALEDV. Cheval à gauche; au-dessus de lui, un ᔕ; au-dessous, un anneau avec un point au centre,
Cf. Lelewel, *Type gaulois*, pl. III, fig. 51.
Cette monnaie est d'un faire et d'un type analogues à ceux des deux précédentes. On la croyait autrefois de Sens, mais M. de Longpérier l'a rapprochée d'un texte lapidaire portant le nom de femme SENODONNA. Elle se rencontre aussi dans l'Ouest, ce qui l'a fait donner aux Veliocasses ou aux Calètes. Son attribution demeure complètement incertaine.

GAIV IVLI. Buste à gauche.
℞. [AGED]OMAPATI[S]. Cheval à gauche; oiseau.
Temps de César ou d'Auguste (trouvaille de Jersey).

Billon.

ESVIOS. Tête nue à gauche.
℞. Lion à gauche.
Flan mince; 0,49; gravée; pl. V, fig. 7.

ESV..S. Tête casquée à gauche.
℞. Cheval à gauche.
Ces deux pièces, en argent de mauvais aloi et de petit module, faisaient partie du trésor de Jersey. M. Hucher (*Mél. numism.*, 1874, p. 321, vignette) a fait remarquer qu'un équivalent d'Esuios se retrouve au IIIe siècle dans les dénominations de l'empereur Tetricus.

Bronze.

Tête casquée à la romaine; devant le visage, des enroulements symétriquement disposés.
℞. Coq debout, rendu avec art; dans le champ, à droite, un triangle orné, un triquetrum et deux traits terminés, l'un par un annelet, l'autre par un point. Ces deux traits figurent peut-être des serpents.
J'ai publié en 1844, dans les *Mémoires de la Commission historique du département du Nord*, une monnaie semblable trouvée à Lewarde, arrondissement de Douai.

Tête nue à droite; des enroulements dans le champ.
℞. Coq debout; devant lui, un annelet et un serpent dressé.
E. Hucher, *Art gaulois*, *Calètes*, t. II, p. 44, fig. 61.

Les bronzes au coq appartiennent à un groupe très varié, qui fait onneur à l'imagination des graveurs gaulois, mais dont le gisement habituel n'est pas bien déterminé. La nature des ornements conviendrait à un peuple situé entre la Seine et l'Escaut.

Tête de carnassier, la gueule ouverte et la langue sortie.
℞. Cheval ailé; en exergue, **N**.
Attribuée aux Aulerci ou aux Bituriges par quelques numismatistes, et, avec plus de probabilité, aux Blesences par M. de Saulcy. Ce type se rencontre fréquemment dans la Sologne blésoise (*Dict. archéol. de la Gaule*, fig. 116).

ΤΟΓΙΚΑΙΟΙ... Tête à gauche.

℞. ΤΟΓΙΚΑΙΟΙ... Sanglier à gauche ; sous ses pieds, un serpent.

Cf. M. Maxe-Werly (*Mélanges de numism.*, 1877, p. 374, vign.), qui classe cette pièce à l'Est, entre les Vosges et l'Isère.

IV

OUEST DE LA CELTIQUE

QUELQUES-UNS DES PEUPLES QUE CÉSAR RANGE PARMI LES CELTES MARITIMES.

Le monnayage de cette région a été très actif ; il remonte moins haut que celui de certains peuples du Midi et même du Centre. L'or n'est de bon aloi que dans les plus anciens spécimens de quelques ateliers. L'argent n'est le plus souvent que du billon. Le type habituel est toujours, au droit, une effigie humaine, comme dans les prototypes macédoniens ; mais la tête d'Apollon, si longtemps conservée ailleurs, a fait place à une tête toute nationale et remarquable par l'étrangeté de ses ornements. La chevelure, qui joue un si grand rôle chez les Gaulois, est formée d'enroulements symétriques, souvent entremêlés de perles ; elle est surmontée d'un sanglier, etc. Il arrive que la tête, coupée à la naissance du cou, est posée sur une petite plate-forme ajustée elle-même à une hampe par d'élégants rinceaux ; on est alors en présence d'une enseigne militaire ou d'un symbole religieux à porter dans les cérémonies. Au revers, le cheval est, presque sans exception, androcéphale ; l'auriga n'a pas toujours un visage ou un corps humain. D'ordinaire, cet auriga, qu'il soit homme, quadrupède ou oiseau, suspend devant la tête du cheval une sorte de tableau quadrangulaire[1] ou une barre horizontale d'où partent des cordons ondoyants ; on voit sous les pieds du cheval un personnage renversé ou un animal, etc., etc. Bref, les peuples maritimes, dont la majeure partie occupait l'Armorique, ont eu les monnaies les plus caractérisées et s'éloignant davantage des types grecs ou romains.

Les produits de cet important monnayage des cités maritimes

---

[1] Cet accessoire est qualifié de *Phalères*, par M. de Longpérier, de *Vexillum*, par M. Hucher, et de *Guidon*, par d'autres numismatistes.

forment des groupes bien distincts, qui sont classés d'ordinaire dans les collections, d'après le système général de M. de Saulcy ; mais les provenances relevées ne sont pas encore assez nombreuses pour que toutes les attributions géographiques soient définitives. Je me bornerai donc à citer les principales variétés de ma collection, en leur maintenant le classement, parfois arbitraire, qui était observé dans ma vitrine à l'exposition du Trocadéro. Je renverrai pour chaque type déjà publié à divers ouvrages, et le plus souvent à celui de M. E. Hucher.

REDONES

Or.

Tête à droite, surmontée d'un sanglier ; des cordons enroulés, à l'extrémité desquels se voient de petites têtes, occupent le champ de la pièce.

℞. Cheval à droite ; au-dessus de lui, une couronne ; au-dessous, une roue à quatre rayons.

Ce statère, en or de très bon aloi, paraît ancien.

Tête à droite, chevelure formée de trois mèches circulaires enveloppées dans une série d'ornements normaux qui ressemblent aux plumes des sauvages.

℞. Cheval à droite, conduit par un auriga ; devant le poitrail, une roue ; sous le cheval, une tête posée sur une double volute dont on n'aperçoit plus que les extrémités.

Statère ; mauvais style ; or assez bas ; 7 gr. 16 ; gravé, pl. V, fig. 5.

Cette curieuse monnaie, qui provient de la collection de M. le comte de Kergariou, a été trouvée en 1847 dans la Loire, à Angers. M. E. Hucher (*Art gaulois*, t. II, p. 62, fig. 87) reconnaît à une pièce à peu près semblable des caractères qui la rattacheraient aux Pictons ou aux Santons.

Les autres spécimens monétaires des cités maritimes que j'ai exposés au Trocadéro portent presque tous, comme on va le voir, le cheval androcéphale.

Tête à droite, ceinte d'une large couronne de laurier, du centre de laquelle partent des boucles disposées symétriquement à droite et à gauche.

℞. Auriga tenant de la main gauche la bride d'un cheval androcé-

phale, et de la droite un cordon ondulé au bout duquel pend un quadrilatère avec ses diagonales; sous le cheval, un hippocampe.

E. Hucher, *op. laud.*, *Redones*, t. I, pl. XLVII, fig. 1, et *Aulerci Diablintes*, t. I, pl. XCI.

NAMNETES

Or.

Tête à droite; au milieu de la chevelure une tige verticale, qui se rencontre aussi sur les monnaies d'autres régions, et par exemple sur celles des *Parisii*. Quatre cordons, deux de chaque côté, se détachent de la chevelure et aboutissent, après des ondulations symétriques, à autant de petites têtes. La tête principale repose, à la naissance du cou, sur une sorte d'armature.

℟. Cheval à droite; un auriga tient d'une main les rênes, de l'autre une tige terminée par une couronne; sous le cheval, un homme vu à mi-corps saisit deux des jambes de l'animal comme pour l'abattre.

Statère de bon or, classé aux Namnètes par M. Parenteau (*Essai sur les monnaies des Namnetes*, 1863, broch. in-8°, pl. III, fig. 1 et 2). Voir aussi Hucher, *Art gaulois*, *Namnetes*, t. II, p. 93, fig. 148, et *le Dict. archéol. de la Gaule*, *Andecavi*, fig. 55.

Tête à droite; tige, cordons et petites têtes comme à la pièce précédente; mais au lieu du support qui était sous le cou, on voit en face du visage un objet formé d'un double segment circulaire dont les aires sont treillagées.

Même revers qu'à la précédente.

Les deux pièces qui viennent d'être décrites pèsent 7 gr. 55 et 7 gr. 52; elles rentrent, par le type du droit, dans la nombreuse catégorie des statères armoricains où de petites têtes semblent rattachées à la tête principale par des cordons ondoyants. Plusieurs numismatistes et archéologues ont reconnu, dans cette bizarre représentation, Ogmius, dieu gaulois de l'éloquence, tenant ses auditeurs charmés et enchaînés. Dans cet ordre d'idées, on a fait de la tige qui surmonte la tête, comme sur diverses monnaies de la Celtique, un rayon de la pensée émergeant du front, et on a reconnu dans l'objet figuré sous le cou ou devant le visage un souvenir de la nef du dieu voyageur. M. Hucher, sans considérer cette donnée poétique comme incontestable, s'est plu à la déve-

lopper d'une manière fort élégante (*Mél. de num.*, 1874, p. 9). Je ne repousse pas absolument une explication acceptée par M. A. de Longpérier, dont les jugements sont si sûrs; je ferai remarquer cependant que le tableau allégorique vu par Lucien, auteur du IIe siècle de notre ère, représentait des chaînes partant des oreilles des auditeurs et aboutissant à la langue du dieu. Telle n'était pas la donnée du graveur des coins monétaires armoricains; les petites têtes qu'il représente dans le champ de la pièce ne sont pas suspendues par l'oreille, et les cordons n'aboutissent pas à la bouche de la tête principale. J'aimerais mieux voir dans ce sujet les têtes coupées des ennemis vaincus. Cette explication justifierait la présence de têtes analogues attachées au cheval sur d'autres monnaies armoricaines.

Electrum.

Tête à droite, entourée de cordons; la tige verticale et les petites têtes ont disparu, ainsi que l'accessoire qui supportait le cou sur la première monnaie des Namnètes.

Le revers est le même que celui de cette pièce.

NAMNETES ou VÈNETES

Or.

Tête à droite, de beau style, soutenue, au bout d'une hampe, par une plate-forme ou une armature très ouvragée; quatre cordons perlés et quatre petites têtes dans le champ.

℟. Cheval androcéphale à droite; d'une main l'auriga tient les rênes, de l'autre un cordon ondulé aboutissant à un tableau quadrangulaire suspendu devant le front du cheval. Dans le bas, une figure ailée qui semble couchée sur la terre.

Beau style; métal pur; 7 gr. 78; un des plus anciens statères armoricains. Des statères analogues sont mentionnés par M. Hucher (*Art gaulois*, *Namnetes* ou *Venetes*, t. II, p. 61) et par M. Lemière (*Bull. de l'Association archéol. bretonne*, 1852, p. 226, et pl. III, fig. 12).

Il est bon de remarquer que les quatre petites têtes ont souvent des caractères très différents et très tranchés, ce qui conviendrait à un emblème militaire rappelant la défaite de plusieurs peuples.

Tête occupant presque tout le champ de la pièce ; cordons perlés et petites têtes.

℞. A peu près semblable à celui de la pièce précédente.

OSISMI ou CURIOSOLITES

Billon.

Tête à droite, surmontée d'un sanglier ; dans le champ, deux cordons aboutissant chacun à une tête.

℞. Cheval androcéphale à gauche ; au-dessous de lui, un sanglier enseigne ; dans le champ, deux cordons soutenant les mêmes petites têtes qu'au droit, ce qui tend à prouver qu'il ne s'agit pas d'une représentation d'Ogmius.

Deux variétés, module du statère (*Dict. archéol. de la Gaule, Osismi*, fig. 53).

Tête à droite ; cordons terminés non plus par des têtes, mais par des fleurons.

℞. Androcéphale ; au-dessus de lui, une tête surmontée d'un fleuron ; sous son corps, une sorte de *tugurium.*

Petit module ; trouvaille de Jersey (Hucher, *op. laud.*, *Osismi*, t. I, pl. LI, fig. 2 ; — *Dict. archéol. de la Gaule, Osismi*, fig. 61).

OSISMI

Or.

Tête à droite ; au-dessus, une petite croix ; petites têtes et cordons perlés.

℞. Androcéphale à gauche, conduit par un auriga ; devant le poitrail, une croix bouletée ; sous le cheval, un génie ailé replié sur lui-même.

M. Hucher, *op. laud.*, *Osismi*, t. I, pl. LI, fig. 1, décrit une pièce analogue.

Electrum.

Tête à gauche, le cou et la chevelure entourés d'un cordon perlé ; devant la bouche, une croisette ; amorce d'une petite tête dans le champ.

℞. Androcéphale à gauche ; au-dessus de sa tête, un contour perlé ; devant son poitrail, une croisette. Au lieu d'auriga, un oiseau

qui, posé sur la croupe du cheval, semble le mordre. Dans le bas de la pièce, une couronne perlée et un bœuf-enseigne ajusté sur une armature.

Statère et subdivision.

M. Lemière (*Bull. de l'Association archéol. bretonne*, t. III, 1852, p. 215 et pl. I, fig. 20 et 21) et M. E. Hucher (*op. laud.*, t. I, pl. XXXIX, fig. 2) donnent des spécimens de ces deux pièces.

Le dernier les attribue aux Corisopites, mais le nom de ce peuple, s'il est ancien, ne paraît dans les textes qu'au moyen âge.

CURIOSOLITES

Billon et argent.

Tête à droite.

℞. Androcéphale; auriga tenant une couronne au bout d'une haste; ornements en forme de lyre.

Dict. archéol. de la Gaule, Curiosolites, fig. 51.

Tête à droite, chevelure formée de trois groupes de mèches ondoyantes; devant le visage, des cordons perlés.

℞. Cheval à bec d'oiseau, la queue ornée de points; un objet terminé par une tige tient lieu d'auriga; dans le bas, un ornement en forme de lyre.

Pièce de bon argent; trouvaille de Jersey.

Tête à droite, même chevelure.

℞. Comme celui de la précédente, sauf que l'ornement en forme de lyre est remplacé par un sanglier.

Dict. archéol. de la Gaule, Curiosolites, fig. 52.

UNELLI

Billon.

Tête à droite; le nez est formé par un trait qui se recourbe en dehors, devant le front; cheveux massés, à trois étages.

℞. Androcéphale; auriga tenant une couronne au bout d'une haste; dans le bas, un ornement en forme de lyre; dans le champ, à droite, une figure cruciforme.

E. Hucher, *op. laud.* (*Curiosolites, Abrincatui ou Unelli*), t. I, pl. LXIII, fig. 2.

Ce type qui comporte un très grand nombre de variétés de coin,

forme le fond des deux trouvailles qui ont été faites à Jersey, et dont la première a été décrite, en 1838, par le baron de Donop. La provenance permet donc d'incliner pour les Unelli.

BAIOCASSES

Or.

Tête à droite, chevelure formée de trois mèches ; au-dessus, sanglier et cordons.

℟. Auriga, roue et cheval androcéphale ; quadrilatère à pendants ; sous le cheval, un sanglier-enseigne.

Deux variétés (E. Hucher, *op. laud.*, *Baiocasses*, t. I, pl. LXV, fig. 2).

INCERTAINES DE L'ARMORIQUE ET DE L'OUEST

Or.

Tête à droite ; le dernier étage de la chevelure se prolonge sur la joue ; devant le front, une mèche en forme de S.

℟. Androcéphale à droite ; auriga ; quadrilatère devant le cheval ; dans le bas, un personnage placé horizontalement et tenant d'une main une longue lance, de l'autre un poignard.

Plusieurs variétés. (*Dict. archéol. de la Gaule*, *Cenomani*, fig. 56, et E. Hucher, *Cenomani*.) La Commission des Gaules et M. Hucher considèrent le type armoricain comme ayant été employé dans l'Ouest assez loin de la côte. J'ignore si cette opinion est basée sur un nombre suffisant de provenances.

Profil barbare à droite, surmonté d'un quadrupède qui paraît être un sanglier, le tout entouré de cordons ; dans le champ, trois tiges émergeant de la tête, l'une verticale, les deux autres horizontales.

℟. Androcéphale dont la tête est entourée de cordons en manière de crête ; au-dessus de lui, les traces d'un auriga ; à l'exergue, une tête, comme sur quelques pièces d'argent du Centre.

Electrum.

Tête à droite, larges mèches à doubles contours, comme chez les Bituriges et les Lemovices.

℟. Auriga tenant une couronne et androcéphale ; sous le cheval, une armature supportant une main accostée des lettres S et A.

Dict. arch. de la Gaule, Santones, fig. 21 ; E. Hucher, *Pictons et Armoricains*, t. I, pl. XLI, fig. 1. J'ai laissé cette pièce dans les incertaines, attendu qu'il ne m'est pas prouvé que les sigles S A soient les initiales de l'ethnique des Santons.

V

NORD DE LA GAULE

BELGES DE CÉSAR.

Il est probable que les ateliers monétaires n'ont pas été ouverts par les habitants du nord de la Gaule aussitôt que par ceux du Centre et du Midi. On peut même croire qu'il n'en existait pas chez les peuples peu civilisés et en partie Germains qui occupaient, sur la rive gauche du Rhin, le nord-ouest de la bande qui forma plus tard la province militaire dite de la Germanie inférieure. Par contre, la soumission de tous les Belges n'ayant pas été complète à la suite des campagnes de César [1], on put continuer à fabriquer chez eux des espèces autonomes de tous métaux, à une époque où le dictateur ne permettait plus aux Celtes de mettre de l'or sous leurs coins.

Les cités belges, jusqu'à leur soumission aux Romains, ont frappé surtout de l'or. L'argent et même le cuivre y sont rares et si le potin s'y montre, comme dans la partie orientale du Centre, ce n'est que fort tard. Il se passe donc ce fait singulier que, dans la Gaule autonome, l'or, absent des ateliers du Midi, partage avec les autres métaux ceux du Centre et domine dans le Nord.

Les monnaies d'or des Belges se partagent en plusieurs groupes quant au type et à la concavité du flan. On doit croire que, comme celles du Centre, elles rentrent dans le grand monnayage de l'or dérivé du statère, mais elles en sont presque aussi loin, quant au

---

[1] On sait, par le témoignage de Salluste, que tout le nord de la Gaule n'était pas encore soumis à la fin de la vie de César et qu'il y eut encore à Rome des triomphes en 711, 725 et 727, à la suite d'expéditions heureuses dans cette contrée. Le monnayage fut donc encore libre dans quelques ateliers du Nord jusqu'aux premiers temps du principat d'Auguste.

type, que les armoricaines. On n'y reconnaît plus que rarement un trait de famille, rappelant d'une manière fugitive quelque chose des prototypes grecs[1]. Les unes présentent, au droit, un profil avec une coiffure treillagée simulant encore la couronne de laurier, et, au revers, un cheval qu'on peut, à la rigueur, considérer comme un souvenir du bige grec ; les autres, au lieu d'une figure de profil, montrent une représentation de Janus tirée de la monnaie romaine. Dans d'autres groupes, la tête a disparu du droit et se trouve remplacée soit par des fleurons ou des courbes, soit par un angle orné, dans l'ouverture duquel se voit un point, dispositif qui représente en quelque sorte un œil. Quant au mode de fabrication, il sépare plus nettement que dans le Centre les pièces scyphates des pièces à flan plat. Les pièces scyphates prennent, ainsi qu'on le verra dans le VI[e] groupe, leur origine au delà du Rhin, chez les Gaulois qui, lors du grand mouvement d'Orient en Occident, n'avaient pas franchi ce fleuve ou l'avaient repassé plus tard, et qui, lors des conquêtes de César, se trouvaient dans ce qui formait alors la grande Germanie. Ces monnaies montrent toujours une tête au droit et un cheval au revers ; en Gaule elles se rencontrent d'abord en Lorraine ; puis elles marchent vers l'Ouest, et à mesure qu'elles avancent, leur concavité diminue. Vers la région qui sépare les collines de la Picardie de celles de l'Artois, les statères qui nous occupent présentent encore au droit une tête, mais des plus barbares, ou bien une face lisse, tandis qu'ils se caractérisent constamment au revers par un cheval dont les membres, poinçonnés séparément dans le coin, donnent ce que Lelewel appelait le *cheval désarticulé*. Ce type, commun à plusieurs peuples, avec des différences portant surtout sur le style et le faire, traverse la mer et se retrouve implanté chez les Gaulois de l'île de Bretagne, où il persiste au moins jusqu'aux conquêtes de Claude.

Je n'ai rien à dire de la monnaie d'argent, très rare dans le Nord ; c'est à peine si j'en possède quelques exemplaires dubitativement attribuables à la Belgique.

Sous César, après les premières restrictions apportées au monnayage national des trois Gaules, les Belges soumis, déshérités des

---

[1] Je parle ici de l'ensemble de la Belgique, car certains peuples de cette région, voisins de la Celtique de César, ont des monnaies analogues à celles qui s'y frappaient. Ainsi que j'en ai déjà averti, les grandes divisions monétaires de la Gaule ne coïncident naturellement pas avec les divisions territoriales adoptées par les Romains.

coins d'or, fabriquent une certaine quantité de monnaies de bronze qui sont signées, suivant la condition politique faite à chaque peuple, soit par le chef ou le magistrat, soit par ce personnage et par le gouverneur romain agissant en vertu de l'imperium.

Voici les groupes qu'il m'a paru possible d'établir :

ARMORICAINS DE L'EST

On a quelquefois rencontré dans le Luxembourg, dans le pays de Trèves, et même dans les confins germaniques en descendant jusqu'à la Suisse, des monnaies au type du cheval androcéphale, mais que leur style et leur art tout particuliers distinguent nettement du statère armoricain. Les numismatistes n'hésitent plus à classer ces pièces à l'est de la Belgique et au nord-est de la Celtique.

Or.

Tête laurée à droite.

℞. Androcéphale à gauche; point d'auriga; la bride part de la bouche et se referme sur le cou. L'animal est coiffé d'une sorte de casque duquel sortent des cheveux relevés en manière de queue et que termine un long appendice en forme de crochet; devant la tête, l'objet quadrangulaire à pendants dont j'ai parlé plus haut.

Statère et quart de statère concaves.

M. Parenteau a décrit comme namnète une pièce semblable, mais il n'en donne pas la provenance (*Essai sur la monn. des Namnètes*, p. 10 et pl. I, fig. 8). Il y a reconnu, derrière le cheval, l'amorce du corps de l'auriga.

Tête à droite laurée.

℞. Cheval androcéphale à gauche; devant lui, une sorte de guidon comme à la pièce précédente; au-dessus de sa croupe, les restes du corps d'un auriga; dans le bas, un génie ailé incliné vers la terre.

Cette pièce (Lelewel, *Type gaulois*, pl. III, fig. 26) est du même type général que les statères que j'ai donnés plus haut aux Namnètes, d'accord avec M. Hucher, mais son style est tout différent. La tête se rapproche complètement de celle décrite par M. Hucher, *Art gaulois*, t. I, pl. XCV, fig. 2, et qu'il considère comme pouvant appartenir indifféremment aux *Redones* et aux *Treveri*.

On sait qu'il y avait des Namnètes en Germanie; dans tous les cas, il serait bon, par une étude attentive, de déterminer exactement le rayon de provenance des armoricaines de l'Est et de chercher où sont réellement, dans l'Ouest, les monnaies semblables.

PARTIE ORIENTALE DE LA BELGIQUE

Or.

Tête laurée à droite, de même style que la précédente.

℟. Cheval à droite, sa bride flotte en l'air; sur lui, un oiseau qui semble le mordre au garrot; dans le bas, un objet ressemblant à un bras tenant un demi-cercle partagé en secteurs par ses rayons. A l'exergue, les lettres VᑎOEX.

Statère d'or blanc; 8 gr.; provient d'une collection faite en Lorraine. Gravé, pl. V, fig. 11.

Grand triquetrum dans un cercle perlé.

℟. Cheval; au-dessus de lui une sorte de loup dont le corps a en partie disparu; au-dessous, un triquetrum; à l'exergue, XƎΘEX.

Statère scyphate, trouvé à Trèves; or; 6 gr. 90. Gravé, pl. V, fig. 9.

MEDIOMATRICI ET LEUCI

Il est difficile de distinguer les unes des autres les monnaies frappées dans la partie de la Belgique comprise entre la chaîne des Vosges, les monts Faucilles et les collines de l'Argonne. Il me paraît donc nécessaire de réunir les monnaies d'or qui, dans les collections et les catalogues, se répartissent d'ordinaire entre les Mediomatrici, les Leuci et la contrée qui forma plus tard la cité des Verodunenses. Je commence par les pièces qu'on donne de préférence aux Mediomatrici.

Or.

Tête de Janus fidèlement copiée du denier de la famille Fonteia (Cohen, *Méd. cons.*).

℟. Cheval libre à gauche; au-dessus de lui, des courbes et des traits inexpliqués; devant son poitrail, un épi; sous son corps, une fleur à pétales rayonnants, semblable à une marguerite épanouie.

Grand statère concave d'assez beau style; or de titre élevé; 7 gr. 53; un des plus anciens de la contrée. (Hucher, *Art gaulois*, p. 69, 99 et 100. — L. Maxe Werly, *Monn. recueillies à Boviolles*, p. 39, fig. dans le texte.)

Même type, quart de statère concave. (L. M. Werly, *Id.*, p. 42, fig. dans le texte, et Lelewel, *Type gaulois*, pl. VI, n° 7.)

Tête de Janus, style barbare.

℞. Cheval libre à gauche; au-dessus de lui, un objet en forme de lyre; devant son poitrail, une double courbe; sous son corps, une étoile dont les rayons sont bouletés.

Statère concave; or rouge; basse époque (L. M. Werly, *op. laud.*, p. 43, seconde vignette). Cette pièce est identique de type à deux statères trouvés l'un aux environs de Metz, l'autre près de Toul, et portant la légende : ΘΥΟΛЄ......

Tête à droite, bon style ancien.

℞. Cheval libre et accessoires comme au statère à la tête de Janus.

Quart de statère concave; bon or; 7 gr. 53 (L. M. Werly, *id.*, p. 38, bois).

Tête à droite, identique de type à celle de la pièce portant au revers la légende : V^OEX.

℞. Cheval à gauche; au-dessus de lui, une étoile dont les pointes sont bouletées; au-dessous, une lyre.

Les quarts de statère analogues à celui que je viens de décrire sont anciens et d'un beau style. On les rencontre assez fréquemment dans les anciennes cités gauloises qui formèrent plus tard la Belgique première.

Tête à droite.

℞. Cheval ailé.

Quart de statère; or de très bon titre; plusieurs variétés (Lelewel, *Type gaulois*, pl. IV, fig. 34).

Ces dernières pièces sont très abondantes chez les Mediomatrici, mais on en a rencontré aussi dans d'autres parties de la France; il est donc difficile de savoir à quel peuple elles appartiennent.

Les monnaies suivantes sont scyphates et d'une très mauvaise époque; rien ne porte à penser qu'elles appartiennent aux Mediomatrici plutôt qu'aux Treveri ou aux Leuci. Elles sont remarquables par la position du cheval, dont la tête est tournée vers la croupe. M. Hucher, en décrivant un exemplaire ancien, de beau style et de bon or, où le cheval regarde également en arrière, l'avait indiqué

comme pouvant être revendiqué par les Redones ou les Belges, et surtout par les Treveri (*Art gaulois*, pl. XCV, fig. 2).

Tête à droite; la couronne est remplacée par une triple bande garnie de traits anguleux.

℟. Cheval regardant en arrière; le long de son corps, un rameau; dans le champ, un ornement formé de deux S accolés; sous l'animal, un double cercle perlé rappelant les étoiles bouletées des pièces précédentes.

Statère; or bas (L. Maxe Werly, *op. laud.*, p. 31, bois dans le texte).

Quart de statère semblable (*Id.*, *ibid.*).

Tête à droite; la chevelure, formée de boucles, est coupée en deux par une sorte d'armature et occupe tout le haut de la pièce.

℟. Cheval regardant en arrière; sa queue est bifurquée et relevée. Au-dessus de lui, une croix bouletée; au-dessous, un ornement en forme de lyre.

Statère d'or rouge (Maxe Werly, *op. laud.*, p. 36, 1er bois. — *Dict. archéol. de la Gaule*, *Leuci*, n° 98).

Argent.

SOLIMA. Tête à gauche.

℟. SOLIMA. Cheval à droite, sanglé et bridé; sous le cheval, un dauphin.

Cette monnaie, que j'avais rapportée aux Leuci en 1852, dans mes *Études numismatiques*, a été classée depuis aux Bituriges, comme la monnaie d'or portant la même légende. Les fréquentes découvertes, en Lorraine, de ces pièces d'argent me portent à croire que la question n'est pas résolue.

Bronze.

ARDA. Tête à droite.

℟. ARDA. Cheval à droite; dans le champ, un S et une croisette.

Ce bronze de petit module (Lelewel, *Type gaulois*, pl. IX, fig. 33) s'est plusieurs fois rencontré dans le département de la Moselle; mais sa présence a été signalée sur d'autres points de la France. Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, fig. 96, le donne aux Belges (Ardennes). M. E. Hucher, t. II, p. 141, le laisse au nombre des incertaines de la Gaule. *Arda* figure parmi les noms d'hommes que mentionne une inscription de Feurs.

AMBACTVS. Bucrane de face ; dans le haut, un pentagone.
℞. Aigle au milieu d'une couronne tressée de feuilles en forme de lance.

Bronze de petit module qui s'est rencontré dans toute la Belgique première (E. Hucher, *op. laud.*, t. I, pl. 78, Sequanes).

Lelewel et Duchalais ont traduit AMBACTVS par *client*, et ont supposé qu'on était en présence du numéraire d'un peuple secondaire. Ce mot, quel qu'en soit le sens, est un nom d'homme qui se rencontre fréquemment dans les inscriptions des Germanies cisrhénanes et de la Belgique première.

MEDIOMATRICI

Bronze.

Tête casquée à droite.
℞. **MEDIOMA.** Cheval ailé ou griffon galopant à droite.

Tête casquée à droite.
℞. **MEDIO.** Cavalier à droite.

Ces bronzes de petit module (Lelewel, *Type gaulois*, pl. VI, fig. 41 et 42) sont probablement postérieurs à la conquête.

LEUCI

Bronze.

MATVGIINOS. Tête casquée, à gauche.
℞. **MATVGIINO.** Cheval à gauche, portant un oiseau ; dans le bas, un ornement circulaire perlé.

M. Maxe Werly (*op. laud.*, p. 47, bois), en raison de la provenance habituelle et bien constatée de ce petit bronze, croit pouvoir le donner aux Leuci.

TREVERI

ET NORD DE LA BELGIQUE PREMIÈRE

Les monnaies suivantes sont improprement connues dans les collections sous le nom de statère à l'œil. On les rencontre chez les Treveri, dans les Ardennes et jusque dans le nord de la cité des Remi. Le type du droit se compose d'un dispositif en angle formé de perlés et de traits, dans l'ouverture duquel on voit quelque chose

qui ressemble au lobe de l'œil. On a vu dans cette représentation singulière une dégénérescence du buste d'Apollon (Alex. Hermand, *Rev. de la numism. belge*, 4e série, t. III, p. 3 et pl. I); c'est aller bien loin. Je ne sais pas non plus comment un numismatiste aussi distingué que M. Alex. Hermand a pu considérer ce type comme « l'expression graphique des idées religieuses des Celtes du nord de la Gaule » et comment il a pu ajouter que leur fabrication avait duré autant que l'orthodoxie druidique. La présence des Druides chez les Belges n'est rien moins que prouvée; et d'ailleurs, pourquoi supposer que les artistes anciens n'ont reproduit que des sujets religieux et n'ont jamais conduit leur burin que suivant le rite?

Or.

Angle, dans l'ouverture duquel se voit l'objet de profil dont les numismatistes sont convenus de faire le lobe d'un œil. Les côtés de l'angle sont formés de plusieurs traits tantôt unis, tantôt perlés ou dentelés.

℟. Cheval à gauche dont la bride est libre; devant la tête, un quadrilatère; dans le champ, un V au centre d'un contour en forme de cœur, deux étoiles et un double anneau.

Divers statères (Alex. Hermand, *Rev. de la numism. belge*, 4e série, t. III, article intitulé : *Monnaies du sud-est de la Belgique*, pl. I, fig. 128, 129 et 130).

Traits comme au numéro précédent; devant l'objet qui ressemble à un œil, une bande dentelée.

℟. Cheval ailé à gauch d'assez bon style; au-dessus de lui, deux annelets; au-dessous, une sorte de serpent formé de perles.

Or de très bas aloi. Inédit.

Dispositif analogue à celui de la pièce précédente; à la place de la bande ornée qui ferme l'angle, on lit LVCOTIO.

℟. Cheval à gauche; au-dessous de lui, un double anneau perlé; au-dessus, LVCOTIO.

Or de bon aloi, trouvé à Reims (Alex. Hermand, *op. laud.*, fig. 140; Lelewel, *Type gaulois*, pl. IV, fig. 21; E. Hucher, *Treveri* ou *Remi, Art gaul.*, t. II, p. 151).

Angle à peu près semblable à celui des monnaies précédentes; entre les côtés de l'angle, deux anneaux concentriques montés sur une sorte de manche; au bord de la pièce, des étoiles.

℟. Cheval à gauche; au-dessus de lui, les restes de la représentation d'un auriga; dans le champ, deux anneaux.
Variété du n° 142 de M. Alex. Hermand.

Angle orné comme au numéro précédent; au lieu d'un cercle à manche, une rouelle; autour de la pièce, des étoiles.
℟. Cheval au galop à gauche; au-dessus de lui, un V dans un ornement cordiforme; dans le champ, une étoile et deux quadrilatères flanqués d'annelets; à l'exergue, ..OTTINA.
Trouvé à Metz (Lelewel, *Type gaulois*, pl. IV, fig. 23).

Je termine le monnayage des Trévires et de leurs voisins en signalant des statères d'or très bas, fort bombés, et communs, non seulement dans l'est extrême de la Belgique, mais au delà du Rhin.

Barre verticale coupant en deux le champ de la pièce; à droite, un profil; à gauche, des courbes concentriques enfermant des étoiles.
℟. Cheval à gauche; au-dessus de lui, les traces de l'auriga; dans le champ, une croisette, un anneau, un croissant et des points.
Je possède plusieurs variétés de cette pièce.

Bronze.

A. HIRTIVS. Éléphant à droite.
℟. Insignes du souverain pontificat.
Bronze de petit module copié sur l'aureus bien connu que César fit frapper soit dans la Cisalpine, soit dans la Transalpine, pendant la guerre des Gaules. Ce bronze est rendu avec fidélité, sur un de mes dessins, dans le *Dict. archéol. de la Gaule*, *Treveri*, fig. 117. Aulus Hirtius fut nommé en 44 propréteur de la Gaule Belgique[1]; il ne quitta pas Rome et fit administrer sa province par un légat. Il est difficile de savoir exactement dans quelle partie de la Belgique cette imitation, avec changement de métal, a été fabriquée. On la donne aux Treveri depuis que A. Senckler a constaté sa présence chez ce peuple.

GERMANVS INDVTILLI · L · Taureau à gauche.
℟. Tête à droite.

---

[1] *Cf.* sur les monnaies frappées en vertu de l'*imperium* militaire dans les provinces, M. F. Lenormant, *la Monn. dans l'antiq.*, t. II, p. 277 et suiv.

Bronze de petit module (*Dict. archéol. de la Gaule, Treviri*, fig. 118).

M. Hucher a décrit (*Rev. numism.*, 1867, p. 81) un exemplaire sur lequel il lit : INDVTILLI · F·

M. de Saulcy (*Lettres*, p. 267) a lu sur les exemplaires de sa collection : INDVTILLI · L ·

ADUATUCI (?)

Au centre de la pièce, un cercle d'où partent quatre bustes de cheval ; dans le champ, des annelets.

℟. AVAVCIA. Cheval à gauche, les épaules et la croupe protégées par des plaques circulaires.

Bronze de petit module que M. de Saulcy a proposé de classer provisoirement aux Aduatuci. Cette attribution est admise par le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, fig. 115, et par M. E. Hucher, *Art gaulois*, t. II, fig. 169. Sans examiner si la déduction philologique est incontestable, je ferai remarquer que les Aduatuci étaient de la même race, suivant César, que les Cimbres et les Teutons, et que, bien que possédant une ville entourée de murailles, ils n'avaient peut-être pas d'atelier monétaire.

REMI

Les *Remi*, peuple important, ont dû frapper, pendant l'indépendance de la Gaule, des monnaies d'or, qui, suivant l'usage, étaient sans doute muettes. Je ne crois pas qu'on soit bien fixé sur les types à leur attribuer. Dans tous les cas, je ne possède aucun statère qu'on puisse leur donner avec quelque probabilité.

Bronze.

INIICRITVRIX. Tête à droite, le cou orné d'un collier.

℟. A · HIR · IMP · Lion à droite.

Bronze, petit module ; gravée ; pl. V, fig. 8.

La pièce semi-gauloise, semi-romaine, que je viens de décrire, paraît donner la forme exacte du nom de chef associé à celui d'Aulus Hirtius. Les leçons données jusqu'à ce jour étaient : ECRIT, CRITVRIX et VICRITVRIX (Hucher, *Lingones vel Suessiones*, t. II, p. 149).

Quant à l'inscription du revers, c'est à M. de Saulcy qu'on en

doit la lecture; les numismatistes faisaient, avant lui, un ethnique barbare des noms et du titre de l'ancien lieutenant de César.

..IAI . COAICNG.. Tête à droite, barbue; légende mal conservée.
℞. A · HIR · IMP. Lion à droite.

Les dénominations du nouveau chef gaulois associé au gouverneur romain dans la garantie de la monnaie, comprennent au moins quatorze lettres ; elles n'ont pas encore été reconnues. C'est la pièce sur laquelle Lelewel (*Type gaulois*, pl. VI, fig. 36) voyait CORIAC...ICNOS, et où d'autres numismatistes ont lu CORILISSOS, nom du pagus *Corilissus* ou CORIARCOS, nom d'homme.

ATISIOS [R]IIMOS. Tête à gauche.
℞. Lion à gauche ; dans le champ, un annelet et un dauphin.

Ce bronze est de flan très épais (L. Maxe Werly, *Num. Rem.*, pl. I, fig. 4). ATISIOS est suivant M. de Saulcy la forme latine du nom de chef AΘIIDIAC, qui se rencontre aussi associé à celui d'Aulus Hirtius.

TOVTOBOCIO. Tête à gauche.
℞. ATEPILOS. Lion à droite.

Monnaie de localisation incertaine, qui se trouve un peu partout; attribué par E. Hucher (*Art gaulois*, t. I, pl. LIX, fig. 2, et t. II, p. 55) aux Turons ou aux Carnutes. Le lion du revers m'a décidé à le réunir aux pièces précédentes, tout en reconnaissant que son style ne convient pas à l'atelier de Reims.

REMO. Trois têtes d'homme de type romain, tournées à gauche; un grènetis les entoure.
℞. REMO. Bige à gauche, conduit par une Victoire ailée.

Cette pièce a été considérée comme reproduisant les profils accolés des triumvirs Antoine, Lépide et Octave, ou comme une reproduction romanisée de la divinité à triple visage des cippes du cabinet Duquenelle, à Reims. M. L. Maxe Werly (*op. laud.*, p. 14 et pl. I, fig. 6) partage ce dernier avis, tout en rapprochant le type du bronze rémois des figures féminines représentant les trois Gaules sur un denier de Galba.

CATALAUNI

Potin.

Personnage debout; sa longue chevelure est massée en une sorte de queue fréquente dans la *Gallia Comata ;* de la droite il tient un torques, de la gauche une lance.

℞. Quadrupède à la tête pesante semblant mordre un serpent ; au-dessus de lui, un objet mal déterminé.

Monnaie grossièrement coulée (Lelewel, *Type gaulois*, pl. V, fig. 6). Mon catalogue ne comprend pas le potin ; mais j'ai donné place à cette pièce, commune chez les Remi et surtout chez les Catalauni, parce qu'elle a été fabriquée en grande abondance à une basse époque, et que son type de droit se retrouve encore longtemps après sur un bijou de l'époque mérovingienne, en or repoussé, trouvé au delà du Rhin et publié par la Société des antiquaires du Nord, à Copenhague.

SUESSIONES

Bronze.

ΔЄΙΟΥΙGΙΙ. Tête à gauche.
℞. DEIVII. Cheval galopant à droite ; au-dessous de lui, un sanglier.

Tête à gauche, semblable à celle de la pièce précédente ; dans le champ, quatre petits cercles entourés d'anneaux.
℞. ΔЄΙΟVΙGΙΑGOC. Cheval et sanglier à droite.
Variétés des spécimens rapportés par M. de Saulcy (*Lettres*, pl. XIII, fig. 1, 2 et 3) à Diviciacus, roi des Suessions.

ΟΥΑΙΙΟ. Tête à droite.
℞. ....ΑΙΙΟC. Cheval à gauche ; au-dessous de lui, trois anneaux avec point au centre.

CAL. Tête à droite.
℞. MA...... Cheval à gauche ; au-dessous de lui, trois anneaux avec point au centre.

BELLOVACI

Or.

Tête à gauche ; chevelure à étages, ornée d'une couronne de laurier et soutenue par une armature dont la pointe part de la hauteur de l'oreille.
℞. Cheval à gauche ; traces d'un auriga ; rose perlée dans le champ.
Statère (Alex. Hermand, *Numism. gallo-belge*, pl. I, fig. 2).

Tête à droite, même coiffure.
℟. Cheval à gauche, accessoires dans le champ.
Subdivision du statère.

Ces pièces, que M. de Saulcy a le premier classées au Beauvaisis, se rapprochent par leur chevelure exubérante des statères d'un peuple voisin, les *Parisii*. Les monnaies gauloises, ainsi que le fait si bien voir M. E. Hucher (*Art gaulois*, t. II), trouvent dans les coiffures si variées et si étranges des personnages, un des plus précieux éléments de leur difficile classification.

Enroulements entremêlés d'étoiles occupant le côté bombé de la pièce.
℟. CRICIRV. Cheval ailé courant à gauche ; dans le champ, un anneau perlé et un simple annelet, chacun avec point au centre.

Bronze.

Tête casquée à gauche.
℟. CRICIRV. Pégase à gauche ; devant le poitrail, un anneau avec point au centre.

Autre, où l'anneau est sous le cheval.
Lelewel, *Type gaulois*, pl. VI, n° 40.

Les monnaies portant *Criciru*, du moins celles de bronze, se rapprochent beaucoup des gallo-romaines au nom des *Mediomatrici* et de celles sur lesquelles on lit *Roveca ;* aussi ont-elles été longtemps considérées comme étant des Meldi ou des Remi. M. de Saulcy (*Lettres*, p. 337) les porte plus à l'ouest et les donne aux *Bellovaci*; le *Dict. archéol. de la Gaule* et M. E. Hucher ont adopté cette attribution.

VELIOCASSES

Homme nu, le genou droit en terre, tenant de la main gauche un torques ; à droite, une sorte d'annelet ; à gauche, une draperie flottante.
℟. Cheval androcéphale rappelant le type de l'Armorique ; globes et annelets dans le champ.
Bronze de petit module (E. Hucher, *Art gaul.*, t. II, fig. 55, plusieurs variétés).

Personnage nu, le genou gauche en terre; sur le bras droit étendu,

un sanglier; dans le champ, une courbe perlée, deux torques et deux annelets.

℞. Cheval androcéphale; dans le champ, deux globes.

Bronze de petit module (E. Hucher, *ibid.*, t. II, fig. 57).

VEROMANDUI?

Argent.

Sorte de profil tourné à droite; dans le champ, des S et des annelets.

℞. Cheval à gauche, l'épaule et l'arrière-train ornés d'une sorte de plaque ronde. Des petits globes dans le champ de la pièce.

Cette petite monnaie est scyphate; elle a été trouvée à Vermand. Les numismatistes anglais la revendiquent comme un des produits du monnayage de l'île.

AMBIANI ou ATREBATES

Or.

Face bombée et unie.

℞. Cheval à droite; auriga figuré par quelques traits; roue, croissant et points. Les membres de l'animal ont été obtenus dans le coin par l'application de poinçons isolés, ce qui l'a fait qualifier de *désarticulé* par Lelewel.

A. Hermand (*Num. gallo-belge*, statère atrébate, pl. XI, fig. 10).

Bateau dans lequel se trouvent deux formes incertaines qui peuvent, à la rigueur, être prises pour des hommes debout; dans le haut, des étoiles.

℞. Arbre, faucille et divers accessoires.

Cette petite monnaie de bon or (A. Hermand, *Num. gallo-belge*, *Atrebates*, pl. III, fig. 23) se rapproche par son type et sa forme scyphate des Regenbogen-Schüsselchen d'outre-Rhin.

NERVII?

Or.

VIROS. Une ligne verticale, une courbe rentrante et un anneau semblant être la dégénérescence d'un étroit profil. En avant, une sorte d'E et un rectangle coupé par ses diagonales; dans le haut, des traits entre-croisés; dans le champ, des annelets.

℟. VIROS. Cheval à gauche ; dans le champ, un S, des annelets, un torques, etc.

Sorte de profil barbare à droite ; traces de la couronne de laurier ; devant le visage, les mêmes accessoires qu'à la pièce précédente.
℟. Cheval à droite, surmonté d'une roue; croisettes dans le champ.

Les statères scyphates, à reliefs prononcés, dont je viens de décrire deux spécimens se trouvent dans un rayon très étendu. Lelewel (pl. IV, fig. 17 et 16) les classait aux *Veromandui ;* le *Dict. archéol. de la Gaule* les dit des *Nervii* ; M. E. Hucher se borne à les donner aux Belges.

Argent.

Sorte de palmier vertical.
℟. Cheval à gauche ; dans le champ, un torques et des perles.
Une petite monnaie d'argent semblable, mais avec légende, est attribuée aux *Senones* par le *Dict. archéol. de la Gaule*, fig. 87.

Bronze.

Même rameau, dont la tige est remplacée par des globes.
℟. VARTICE. Cheval à droite ; des points dans le champ.
Dict. archéol. de la Gaule, *Nervii*, fig. 104.

MORINI ?

Or.

La première face, celle qui se trouve du côté bombé, est unie.
℟. Arbre, faucille et divers accessoires.

Face unie.
℟. Arbre, faucille, objet cordiforme, croissant, etc.
Ces petites pièces sont attribuées aux *Morini* par M. A. Hermand (*Op. laud.*, pl. VII, fig. 73 et 74).

Des traits entrecoupés occupent le champ du droit.
℟. Cheval à gauche ; au-dessus de lui, un auriga ; au-dessous, un objet en forme de lyre.
Ce quart de statère (Lelewel, pl. II, fig. 26), qui se rencontre dans l'ouest de la Belgique et en Angleterre, appartient, selon toute apparence, à des populations des bords de l'Océan.

Face unie.

℟. Cheval dont les membres sont disjoints ; au-dessus de lui, les rudiments du corps de l'auriga ; dans le champ, des globes, une roue et un croissant. A l'exergue, une ligne d'ornements.

Face bombée ; quelques traits vers le bord.

Statère ; deux variétés.

Face bombée, unie.

℟. Comme au numéro précédent, sauf que deux S, finement pointillés, sont figurés dans le bas.

Ces trois statères (A. Hermand, *Op. laud.*, pl. V, fig. 45, pl. VI, fig. 61, et pl. VI, fig. 70) et d'autres analogues sont attribués généralement aux Morins ; mais, ainsi que les petites pièces à la faucille, ils ne peuvent être sûrement localisés. Il est probable que toutes ces pièces scyphates, et cela vu leur grand nombre, ont formé, à une époque assez basse, le monnayage de plusieurs peuples de l'ouest de la Belgique.

ILE DE BRETAGNE

Ptolémée nous apprend que de nombreuses migrations avaient pénétré de Gaule en Bretagne, et l'on sait par César (*Bell. Gall.*, II, IV et V, 10) que les Belges du continent avaient exercé leur autorité sur les côtes de l'île peuplées d'hommes de leur race. On ne doit donc pas s'étonner que la monnaie d'or ait dominé dans la Bretagne comme en Belgique et s'y soit montrée quelquefois sous le même type.

Ce sont les statères au type du cheval à membres disloqués, qui se rencontrent le plus fréquemment en Bretagne ; un faire spécial permet en général de les distinguer des pièces semblables frappées sur le continent. Il y a en outre des types spéciaux à l'île. Le monnayage indépendant a pu durer, de l'autre côté du détroit, bien plus longtemps qu'en Gaule.

Or.

Tête barbare à droite ; une double couronne de laurier coupe la pièce en diagonale ; les cheveux sont représentés par deux larges touffes que sépare une sorte de grand clou à tête.

℞. Cheval à droite, la tête surmontée par une large oreille; au-dessus de la croupe, une sorte d'aile; dans le champ, des globes.
Or; statère.

Même tête au droit.
℞. Cheval à droite; au-dessus de lui, une longue bride tressée; dans le champ, des étoiles, des S et des anneaux.
Or; quart de statère.

Cf., pour le statère et le quart de statère précédents, Evans, *The coins of the Ancient Britons*, pl. C, fig. 5.

Au lieu d'une tête, six cordons partant du centre de la pièce et allant vers les extrémités.
℞. Cheval à droite, divers accessoires dans le champ.
Electrum rouge, Lelewel, pl. VIII, fig. 43.

VI

RÉGIONS TRANSRHÉNANES ET DANUBIENNES

Les types qu'il me reste à indiquer ne figureraient pas tous dans ce catalogue, si les séries auxquelles ils appartiennent étaient mieux connues; car, il en est parmi eux qui sont l'œuvre non des Gaulois, mais d'autres barbares ayant pu également imiter les monnaies grecques ou romaines. Dans tous les cas, ces spécimens appartenant à des contrées et à des époques bien éloignées les unes des autres, auraient dû recevoir un classement géographique et un sous-classement à peu près chronologique; mais, pour arriver à un tel résultat, il aurait fallu disposer d'un nombre considérable de spécimens et surtout être parfaitement fixé sur le gisement habituel de chaque série. Les collections formées à l'étranger, notamment à Vienne, et les renseignements qu'on y possède sur les provenances permettent seuls le débrouillement de toutes ces pièces et leur répartition probable entre les Gaulois et les autres peuples qui les ont émises. Si cet utile travail a été fait, je ne crois pas qu'il ait été publié.

Je me bornerai à séparer l'or de l'argent, en tenant compte des types principaux. Je n'ai plus de bronze à décrire.

STATÈRES CONNUS SOUS LE NOM DE REGENBOGEN SCHÜSSELCHEN

Or.

Les Regenbogen-Schüsselchen[1], d'ordinaire en or de très bon aloi, sont de flan étroit, épais et fortement scyphate ; leurs types sont assez variés. Ces pièces abondent entre le haut Rhin et le haut Danube, en Bohême, en Hongrie, dans l'ancienne Pannonie, etc. On les rencontre en Alsace et jusqu'en Lorraine. M. Hucher en a découvert un spécimen chez les Santons, non loin du point où habitaient des *Boii*. Un de leurs types est commun en Lombardie. On les croyait autrefois fort anciennes, mais dans un article qui remonte à quelques années, M. de Pfaffenhoffen, conservateur de la collection du prince de Fürstenberg, a tenté d'établir qn'elles sont relativement modernes[2]. Un trésor découvert en Hongrie a, en effet, montré réunis des spécimens de ces curieux statères d'or sur lesquels était écrit BIATEC et des tétradrachmes d'argent portant la même légende. Or, d'une part, ces tétradrachmes seraient postérieurs à l'an 62 avant J.-C. et, de l'autre, les contrées conquises par les Romains, l'an 8, seraient celles où ils abondent le plus. C'est donc pendant une période de 54 ans qu'auraient été fabriqués ces tétradrachmes et les statères à la même légende. Si les limites posées par M. de Pfaffenhoffen s'appliquent aux monnaies portant BIATEC, il ne faudrait les étendre ni à tous les statères d'or scyphates, ni aux diverses pièces d'argent multiples de la drachme et ne portant aucun nom de chef. On sait, en effet, que les spécimens à légendes sont les plus récents du monnayage gaulois d'entre le Rhin et l'Océan, et il devait en être de même chez les Gaulois et les autres barbares installés en Germanie et sur les deux rives du Danube. D'ailleurs, une période d'un demi-siècle n'aurait pas suffi à la fabrication d'un numéraire aussi abondant que les statères scyphates ou les pièces d'argent barbares de système drachmique. Les spécimens d'or ou d'argent sur lesquels on lit BIATEC ou d'autres noms de chefs, ont

[1] Une tradition populaire, répandue en Germanie, attribuait aux orages la dispersion de ces sortes de pépites d'or en forme de coupe ; les vents les auraient jetées çà et là sur la terre au moment où apparaissait l'arc-en-ciel.

[2] *Rev. numsm.*, 1869-70, p. 286 et suiv.

donc eu, suivant toute apparence, de nombreux devanciers. J'ai rencontré dans les collections du Piémont et de la Lombardie un nombre assez considérable de Schüsselchen sans légende, découverts dans le nord de la Péninsule; or, l'an 62 avant J.-C., il y avait longtemps que la race gauloise n'existait plus comme nation en Italie. Je sais que des numismatistes et parmi eux M. Promis[1] ont admis que le commerce avait amené en Italie les nombreux statères gaulois qui s'y rencontrent, mais ce sont généralement les monnaies des Grecs et des Romains, c'est-à-dire des races les plus civilisées de l'Europe, qui ont pénétré chez les autres peuples, et l'on n'a jamais supposé que les monnaies des barbares aient alimenté les marchés d'Athènes ou de Rome; il faut d'ailleurs remarquer que le mouvement d'importation des Schüsselchen serait surtout inexplicable aux dates fixées par M. de Pfaffenhoffen pour leur fabrication, car l'or, à cette époque, se monnayait déjà régulièrement dans les ateliers de Rome. Les Schüsselchen ont à mon avis, pris naissance plus tôt que ne le pensait M. de Pfaffenhoffen, et le savant Friedlaender[2] a peut-être raison lorsqu'il dit que les Gaulois ont frappé monnaie dans le nord de l'Italie au temps où ils y dominaient.

On peut ajouter que si la limite inférieure, posée par M. de Pfaffenhoffen à la fabrication des monnaies d'or, s'applique à la rigueur aux ateliers situés en deçà du Rhin, elle ne saurait concerner ceux qui existaient en Germanie, dans des contrées que les Romains n'ont jamais possédées. Les Schüsselchen qui se rencontrent encore de tous côtés, ont donc pu être frappés pendant un certain temps après l'époque où tout monnayage indigène avait cessé dans la Gaule de César et dans les contrées annexées au monde romain par Auguste et par Tibère. M. de Longpérier a remarqué[3] d'ailleurs que si, comme l'a dit M. de Pfaffenhoffen, le poids de ces pièces se rapporte non au statère de Philippe mais au Cyzicène, il ne faut pas oublier qu'il correspond à peu près aussi à celui de l'aureus romain des derniers temps de la République et du commencement de l'empire[4]. Les statères scyphates pouvaient donc encore trouver place dans les transactions européennes du premier siècle de l'ère chrétienne. En un mot, la fabrication des Schüsselchen a commencé plus tôt et a fini plus tard que ne le pensait M. de Pfaffenhoffen.

---

[1] *Rev. numism.*, 1868, p. 303.
[2] *Id.*, id., p. 129 et suiv.
[3] *Id.*, 1863, p. 145.
[4] Cf. Mommsen, *Monn. rom.*, trad. de Witte, t. III, p. 23, note et p. 491.

C'est généralement aux Gaulois et particulièrement aux *Boii* qu'on attribue en France les Regenbogen Schüsselchen. M. F. Streber leur a consacré, en 1863, une monographie accompagnée d'un grand nombre de figures dont M. de Longpérier a reproduit une partie[1]; mais depuis quinze ans de nouvelles variétés ont été découvertes.

Les Schüsselchen que je possède présentent huit types principaux.

PREMIER TYPE

Serpent enroulé, servant d'encadrement à la pièce du côté de sa convexité.

℟. La lettre T surmontée d'une rosace et entourée de points.
Statère; 7 gr. 40; inédit; gravé; pl. V; fig. 10.

Même serpent.
℟. Torques ou demi-anneau, dont les extrémités sont terminées par un globe; dans l'intérieur de la courbe, six petits globes.
Trouvé en Bohême; bon or (de Longpérier, *Rev. numism.*, 1863, pl. IV, fig. 2).

Il est à remarquer que le droit des pièces de ce groupe se retrouve soit par tradition, soit par coïncidence, assez fidèlement reproduit à la fin de l'Empire sur l'emblème militaire des Marcomans[2].

DEUXIÈME TYPE

Objet informe qui représente une tête d'oiseau dans les exemplaires les plus anciens; à droite et à gauche de cet objet, un point, le tout dans une couronne de laurier.
℟. Torques ou demi-anneau, dont chaque extrémité est terminée par un globe; dans l'intérieur de la courbe, cinq petits globes.
Bon or; 7 gr. 50 (de Longpérier, *loc. cit.*, fig. 11).

Même objet au droit, sans globes dans le champ.
℟. Demi-anneau enveloppant cinq globes.
Bon or (de Longpérier, *loc. cit.*, fig. 8).

---

[1] *Rev. numism.*, 1863, p. 141 et suiv.
[2] *Not. Dignitatum*, Ed. Boecking, t. II, p. 29 et 30.

Même objet; dans le bas de la pièce, une demi-circonférence dont les extrémités sont reccurbées; dans le haut, une demi-couronne de laurier.

℟. Demi-anneau enveloppant trois petits globes.

TROISIÈME TYPE.

Même objet qu'au droit des statères du second type; dans le bas de la pièce, une demi-couronne de laurier.

℟. Figure cruciforme à branches pointues, surmontée de deux ornements en forme de S, terminés chacun par un globe; dans le bas, trois globes.

Exemplaire de bon or; 7 gr. 65; trouvé isolément aux environs de Luxembourg.

Les statères du troisième type se rencontrent fréquemment sur les bords du Tessin, entre Mortara et Vercelli.

QUATRIÈME TYPE.

Sorte de triquetrum à moitié enveloppé par une demi-couronne de laurier; les extrémités sont terminées par des anneaux centrés.

℟. Huit petits anneaux ayant chacun un point au centre occupent le champ; la pièce est entourée d'un ornement dentelé.

Statère très concave; or de bon aloi; 7 gr. (de Longpérier, *Rev. num.*, 1863, pl. V, fig. 21).

Plusieurs spécimens, variés quant au nombre des annelets, en or de bon aloi et en électrum à base d'argent.

CINQUIÈME TYPE

Fleuron composé d'une sphère d'où partent trois tiges terminées par des boules.

℟. Objet cruciforme à branches pointues.

Bon or; 7 gr. 87 (Ch. Robert, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 2e série, t. IV, p. 424, fig. 8).

SIXIÈME TYPE

Étoile à six rayons sur la face convexe.

℟. Objet occupant la moitié de la surface concave de la pièce et présentant l'aspect d'un lourd croissant, duquel émergent des rayons.

Bon or; 7 gr. 02 (Ch. Robert, *loc. cit.*, fig. 4).

Étoile semblable, mais seulement à quatre branches; en face d'elle, un point; le tout sur un premier relief en forme de cœur.
℟. Même croissant et mêmes rayons qu'au droit de la précédente, mais quatre petits globes au milieu des rayons.
Bon or (Ch. Robert, *loc. cit.*, fig. 3).

Le droit comme à la pièce précédente.
℟. Un objet indéterminé finissant en forme de queue repose sur le grand croissant, à la naissance des rayons.

Le côté bombé présente un objet à double relief, peut-être la dégénérescence d'une tête, dont la partie supérieure porterait encore une sorte d'œil.
℟. Grand croissant et rayons; au milieu, une tige verticale évasée, allant jusqu'à la circonférence et interrompant les rayons; un globe à droite et un à gauche.

Type analogue au droit; on distingue une sorte d'oreille et un point.
Même revers.

Objet hexagonal, difficile à définir; peut-être les restes d'une tête de profil.
Même revers.
Ce spécimen provient d'un trésor récemment découvert aux environs de Mulhouse; or de bon aloi; 6 gr. 64; gravé; pl. V, fig. 12.

Le croissant et les rayons qui caractérisent le revers des pièces du sixième type présentent l'aspect d'un quartier de la lune, du centre duquel partiraient des rayons. On a trouvé, chez les Ménapiens, des pièces dont l'aspect général est le même, mais où, au lieu d'un grand croissant à pointes en l'air, on reconnaît un bateau et où les rayons sont remplacés par les engins d'un navire[1].

Au sixième type se rattachent divers quarts de statères, venant de Bohême, qui présentent au droit de simples saillies et au revers des figures rappelant un bateau à rames.

SEPTIÈME TYPE.

Surface bombée et unie.
℟. Croisette à branches aiguës.
Statère; bon or; 7 gr. 50.

---

[1] Ch. Robert, *op. laud.*, fig. 2.

HUITIÈME TYPE.

Profil légèrement indiqué sur le bord de la face bombée.
R/. Croisette dans la concavité.
Quart de statère; bon or; 1 gr. 80.

Même type au droit.
R/. Uni.
Quart de statère; bon or.

MONNAIES DIVERSES.

Or.

Tête d'Apollon à droite, d'assez bon style.
R/. Deux fleurons, formant une croix avec deux lyres. Provenance inconnue; bon or; 7 gr. 70 (de Longpérier, *loc. cit.*, pl. V, fig. 23).

Ce beau statère, qui reproduit exactement au droit la tête dela pièce d'argent au nom d'Orgetorix, a été évidemment frappé par les *Boii* ou les *Helvetii*. Streber le classe parmi les Schüsselchen.

Restes d'une couronne de laurier et d'une chevelure; un objet quadrangulaire, terminé par de petites boules, tient la place du visage.
R/. Cheval et *auriga*.
Provenance inconnue; statère; bon or; 8 gr. 17.

M. de Longpérier (*Revue numism.*, 1863, p. 149) donne l'image de cette pièce, dont il constate le poids élevé et qu'il considère avec raison comme une dégénérescence des statères de Philippe II à la tête d'Apollon.

Trois protubérances figurant peut-être un profil et un cou; en travers, deux traits dans lesquels M. de Pfaffenhoffen voyait un arc, mais qui sont plutôt les restes de la couronne du prototype grec.
R/. Homme nu, dans l'attitude de la course; sa main droite tient deux javelots, et son bras gauche est passé dans un bouclier très petit, dont l'*umbo* fait saillie.
Provenance inconnue; statère; bon or; 8 gr. 25 (*Rev. numism.*, 1869, pl. I, fig. 8).

Homme nu, élevant les bras; deux croissants et trois points dans le champ.

℞. Sanglier à gauche.

Provenance inconnue; tiers de statère; bon or; 2 gr. 70.

M. de Pfaffenhoffen (*Rev. numism.*, 1869, pl. I, fig. 7) a présenté cette pièce comme frappée par Arioviste, en Séquanie. C'est une pure hypothèse.

Tête à gauche, chargée d'une coiffure à trois lobes retombant sur le cou, peut-être un casque; une barbe assez longue à l'extrémité du menton.

℞. Personnage à gauche, les genoux légèrement pliés; tête lourde et grossière; le bras droit est passé dans un bouclier, le gauche est étendu; des traits qui accompagnent le corps rappellent les draperies de la Pallas debout, telle qu'elle est représentée sur les tétradrachmes d'Antigone Gonatas.

Provenance inconnue; statère; bon or; 8 gr. 41.

Tête barbare à peine accusée.

℞. Semblable au précédent; restes de légende.

Quart de statère.

Tête barbare, à droite; la chevelure est entourée d'une sorte de cordon, formé de petits quadrupèdes et d'oiseaux; monogramme sous le menton.

℞. Personnage assis, tenant une lance et une Victoire; le siège est surmonté d'une tête de cheval; à l'exergue, un long trident; à droite et à gauche, des traits remplaçant la légende.

Provenance inconnue; statère; or de bon aloi.

Tête barbare à droite, la chevelure formée de larges mèches contournées.

℞. Personnage assis à gauche, tenant une lance et une Victoire; en exergue, un long trident.

Provenance inconnue; statère; or de bon aloi.

Ces deux monnaies qui, suivant toute apparence, n'appartiennent pas aux Gaulois, sont anciennes; elles rappellent grossièrement les statères frappés par Lysimaque à Byzance.

Argent.

Les monnaies suivantes sont de petit module; quelques-unes d'entre elles se rencontrent sur la rive droite du Rhin.

Personnage assis, tenant une sorte de haste; à gauche, dans le

champ, un rameau; à droite, une courbe en forme d'arc; dans le bas, un serpent.

℞. Cheval à gauche, dont la tête, séparée du corps, est formée de deux globes; dans le haut de la pièce, plusieurs globes; un annelet dans le bas.

Cette pièce était considérée par Lelewel (*Type gaulois*, p. 359) comme le « mannequin acariâtre d'un Druide assis ». De son côté, M. F. Streber voyait, dans le personnage assis, un ancêtre; dans l'arbre qui, suivant lui, sortait du corps de ce personnage, le frêne Yggdrasill symbolisant toute la race, et dans le reptile le serpent Nidhöggr. Je rappelle ces singulières interprétations, dont je me suis déjà occupé (*Rev. numism.*, 1864, p. 146, vignette), pour montrer qu'il n'y a pas longtemps que la numismatique gauloise se perdait encore dans les nuages.

Tête à gauche, la chevelure formée de deux S.

℞. Cheval à gauche, surmonté de points.

(Lelewel, *Type gaulois*, pl. I, fig. 6.)

Tête à droite dans un grènetis.

℞. Cheval à gauche; points.

Personnage à gauche, la chevelure formée de rayons; il tient les bras élevés à partir du coude, et dans la main gauche une couronne.

℞. Cheval regardant à gauche.

(Lelewel, *op. laud.*, pl. I, fig. 11).

Tête à droite, cheveux formés de deux grandes mèches circulaires.

℞. Personnage à gauche, tenant un *torques;* dans le champ, des annelets; une couronne de laurier règne au bord de la pièce.

NIDE. Tête à droite; sous le menton, une étoile et un annelet.

℞. ALABDOAIIOS. Cheval au galop à droite; dans le bas, trois anneaux perlés ayant chacun un anneau au centre.

(E. Hucher, *Art gaulois*, t. I, pl. LXXVI, fig. 1.)

Cette pièce d'argent fin, sur laquelle on avait lu ΑΛΑΒΡΟΔΙΙΟϹ, était attribuée par M. de la Saussaye aux Allobroges. Il y a longtemps qu'on a renoncé à cette leçon. Mon exemplaire provient d'Allemagne; cette origine et la forme très concave du flan me paraissent devoir la faire refuser à la Gaule de César.

ANNAROVECI... Buste à droite.

℞. ANNAROVECI. Cheval au galop à gauche.

(De Saulcy, *Lettres à M. de Longpérier*, p. 329, vignette.)

Monnaie de très petit module, trouvée deux fois à Tongres, une fois aux environs de Paris et, si je suis bien renseigné, plus d'une fois en Allemagne. Elle a été attribuée aux Aduatuques par les savants les plus autorisés; mais ainsi que je l'ai déjà dit (p. 66), le monnayage des peuples du nord de la Belgique, sur la rive gauche du Rhin, est quelque peu problématique; il ne serait donc pas impossible qu'elle appartînt aux Gaulois installés en Germanie, dans des contrées moins septentrionales.

J'arrive maintenant aux monnaies d'argent qui se rencontrent abondamment dans les contrées danubiennes. Ce sont des tétradrachmes, des didrachmes et des pièces de poids moins élevé, dont le type général est emprunté au monde grec et principalement à la Macédoine.

Ces pièces sont classées, d'ordinaire, dans les médailliers sous le titre vague de *Monnaies des Barbares*. La plupart sont imitées plus ou moins heureusement des didrachmes de Philippe II de Macédoine, et reproduisent quelquefois les emblèmes connus des ateliers de ce prince. Il existe aussi, mais en moins grand nombre, des tétradrachmes imités de ceux d'Alexandre; d'autres sont au type de l'île de Thasos, etc. Je possède une centaine de ces monnaies d'argent sans légendes; je n'en citerai qu'une :

Tête de divinité laurée et barbue, tournée à droite; sur la joue, une contre-marque circulaire montrant une petite tête à longs cheveux, d'assez bonne exécution, mais d'aspect tout particulier.

℞. Cavalier à gauche; en exergue, un petit cheval.

Voir, pour le prototype, L. Müller (*Numism. d'Alex. le Grand*, 1855, atlas, pl. XXIII, fig. 7.)

Si les espèces d'argent au type de Philippe sont communes sur le Danube, les statères d'or, imités de ceux de ce prince, y sont au

contraire, comme je l'ai dit plus haut, fort rares[1]. C'est l'inverse de ce qui se passait chez les Arvernes et dans les autres cités de la Celtique de César, où le statère à la tête d'Apollon et au bige de Philippe se rencontre encore fréquemment ; tandis que les lourdes pièces d'argent au type pur de ce prince y sont totalement inconnues.

Les tétradrachmes et didrachmes de type grec et à légendes ont été l'objet d'une étude importante de la part de M. de Saulcy (*Annuaire de la Soc. franç. de numism.*, t. III, p. 1 à 25).

Buste de femme à droite.
℞. **NONNO.** Cavalier à droite; tenant d'une main une épée, de l'autre une palme.
17 gr. 40.

Tête nue à droite.
℞. **BIATEC.** Cavalier au galop à droite.
17 gr.

Une tête de femme couronnée et une tête d'homme casquée occupent le champ de la pièce au droit.
℞. **BIATEC.** Cavalier au galop à droite.
17 gr. 10 (Lelewel, *Type gaulois,* pl. III, fig. 15).

M. de Saulcy (*op. laud.*, p. 25) a le premier présenté les tétradrachmes au nom de **BIATEC** comme contemporains de deniers romains frappés vers l'an 60 avant J.-C. C'est sur la présence du même nom de **BIATEC**, dans le coin d'une variété des Schüsselchen, que M. de Pfaffenhoffen s'est fondé pour déterminer l'âge de ces monnaies (voir plus haut, p. 83).

Buste à gauche; devant le visage, une palme.
℞. **BVSV.** Sorte de centaure femelle; des ailes à l'épaule, courant à gauche.
Venant de Pannonie; argent, 17 gr. 20.

Tête à droite; devant le visage, un cheval.
℞. Cavalier à gauche, tenant une lance et une palme; dans le

[1] Le statère de Philippe a été copié de tous côtés; mais on ne m'a signalé aucun de ces statères d'imitation ayant été découvert avec des didrachmes barbares au type de ce prince; ce sont les pseudo-statères d'Alexandre, d'Antigone Gonatas, etc., que j'ai surtout rencontrés dans les collections de monnaies danubiennes.

haut, des caractères tracés de droite à gauche semblent être passés par la filière grecque.



Argent de bon aloi; 15 gr. 60, soit à peu près le poids des didrachmes de Philippe II.

M. de Longpérier a reconnu, dans la légende, le nom des. *Ara visci*, peuple de la Pannonie.

IMITATIONS DES DENIERS ROMAINS.

Argent.

Les imitations des deniers de la République se rencontrent dans un grand nombre de contrées et généralement sur les confins danubiens de l'Empire; on en trouve aussi dans le nord de l'Italie

Le quadrige, type habituel aux deniers de plusieurs familles, se trouve reproduit sur un grand nombre de variétés de ma collection à légendes barbares.

Il est facile de rapporter ces grossières contrefaçons aux prototypes dont M. Cohen nous a donné les dessins.

Viennent ensuite les pièces présentant une tête de femme à droite et, au revers, deux guerriers le glaive à la main, placés entre deux palmes; l'un deux tient un torques. C'est une imitation lointaine du denier de la famille Servilia. (Cohen, *Méd. cons.*, pl. XXXVII, fig. 5).

Plusieurs variétés de monnaies imitées du denier de la famille Cornelia (Coh., *op laud.*, pl. XIV, fig. 10), où la légende CN · LEN · Q. est remplacée par le mot RAVIS. Ces monnaies sont communes; on les classe d'ordinaire aux *Aravisci*.

Ma série se complète par de nombreuses imitations généralement très barbares des monnaies d'Auguste.

Les Germains du nord du Danube se servaient, sous l'empire, de deniers qu'ils nommaient *Saïga*. Il est probable que ceux de ces peuples les plus voisins des confins faisaient déjà usage d'espèces d'argent vers la fin de la République et sous Auguste et que, ne se contentant pas du numéraire romain qui leur arrivait, ils en faisaient eux-mêmes de grossières imitations. Les deniers pseudo-romains peuvent donc être attribués aux Germains aussi bien qu'aux débris de la race gauloise qui se trouvait dans les mêmes contrées.

J'ai rattaché à la numismatique gauloise les monnaies de la République romaine qui font allusion aux guerres soutenues contre les habitants de la Gaule et aux triomphes remportés sur eux par les généraux romains. Je ne donne pas la description de ces pièces, afin de ne pas augmenter l'étendue de ce catalogue déjà fort long.

CH. ROBERT.

ERRATA

Page 11, ligne 9, supprimer le mot « monnaies » au commencement de la ligne et l'ajouter à la fin.

Page 11, ligne 13, au lieu de : « n'employaient pas », lire : « ne fabriquaient pas. » (Le numéraire d'or étranger a dû circuler dans ces contrées au moins comme lingots).

Page 18, ligne 16, après le mot : « *Kasgilo*[*s*] » ajouter : « Un exemplaire récemment trouvé paraît porter KACTIKO, nom de meilleure forme. »

Page 19, ligne 14, supprimer le point d'interrogation après le titre MONNAIES DE BÉZIERS.

Même page, ligne 19, au lieu de : « Ce bronze d'attribution douteuse », lire : « Ce bronze que j'ai étudié ailleurs ».

Page 20, ligne 15, au lieu de « MOTVIDV », lire « MOTVIIDV ou MOTVIIDI ». De nouveaux renseignements permettent, de maintenir cette pièce aux Arvernes.

Page 21, *Note*. Cette remarque est de M. Zobel de Zangroniz.

Page 25, vignette, le bois a été mal placé : la tête triangulaire, dont le nez est accusé par une légère pointe, se trouve retournée.

Page 26, ligne 26, après les mots : « la même trouvaille » ajoutez : « M. le docteur Gally, de Périgueux, m'a assuré, lorsque mon catalogue était déjà imprimé, qu'aucune monnaie de Lucterius ne faisait partie du dépôt de Cuzance; on manquerait donc de renseignements directs au sujet de l'époque à laquelle le trésor a été enfoui. »

Page 36, lignes 26 et 27, au lieu de : « desservi annuellement par un prêtre », lire : « desservi par un prêtre ».

Page 41, ligne 3, lire : « occupaient la rive gauche de la Garonne ».

Même page, ligne 9 : ...AV est précédé de AT sur un exemplaire du Cabinet des médailles.

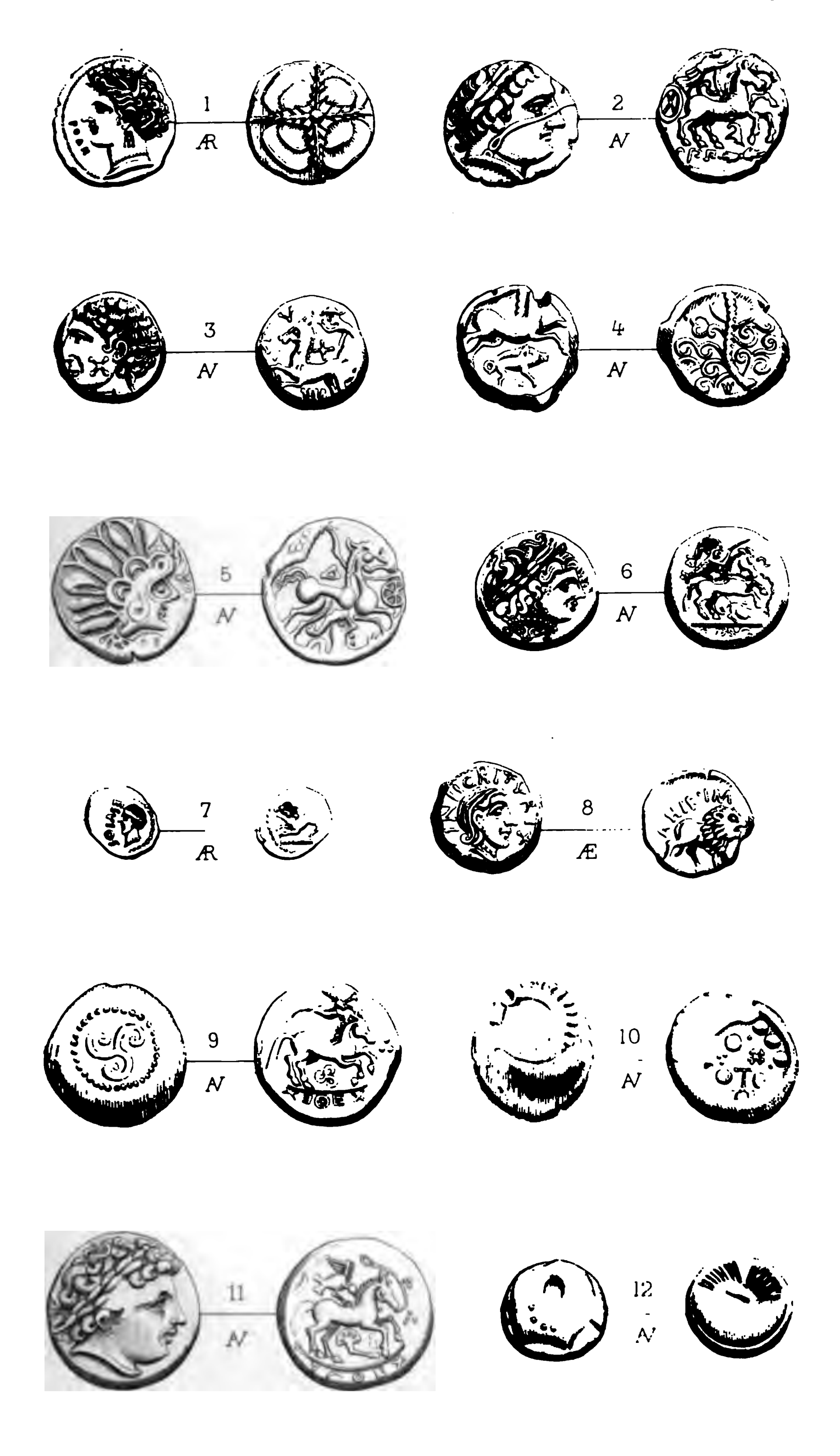
Page 43, entre les lignes 7 et 8, lire comme titre : « PICTONES OU SANTONES ».

Page 45, au lieu de « LEMOVICI » lire « LEMOVICES », et au-dessous « *Argent* ».

Page 57, ligne 27, ajoutez : il faut rapprocher VLATOS d'VLATTIVS, qui se rencontre dans les inscriptions des Alpes-Maritimes et d'Italie. (Cf. E. Blanc, *Epigr. des Alpes-Maritimes*, n° 302, et pl. IV, n° 18.)

Page 77, ligne 5, ajouter avant le mot « Catalauni » : « et surtout chez le peuple désigné plus tard sous le nom de ».

Même page, après : « les antiquaires du Nord à Copenhague », ajouter : « Atlas, 1857, pl. VIII, n° 156 ».


1
AR
2
AV
3
AV
4
AV
5
AV
6
AV
7
AR
8
Æ
9
AV
10
AV
11
AV
12
AV

Paris. — Imp. PILLET et DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins.

MONNAIES GAULOISES

DESCRIPTION RAISONNÉE

DE LA COLLECTION DE

M. P. CHARLES ROBERT

Extrait de l'Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie
pour 1878.



PARIS
IMPRIMERIE PILLET ET DUMOULIN
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

1880

